



ACADÉMIE
DE TOULOUSE

Liberté
Égalité
Fraternité



L'académie en chiffres

Toulouse 2023 - 2024



Mai 2024

Sommaire

Edito	2
Portrait de l'académie.....	3
Le premier degré	6
Le second degré	8
Les évaluations exhaustives des élèves.....	12
Les résultats aux examens	16
L'éducation prioritaire	18
L'apprentissage	22
L'enseignement supérieur	24
Les moyens budgétaires	26

L'académie de Toulouse dénombre 518 800 élèves et étudiants dans les établissements publics et privés sous contrat, répartis dans 2 474 écoles, 324 collèges, 187 lycées et 3 EREA.

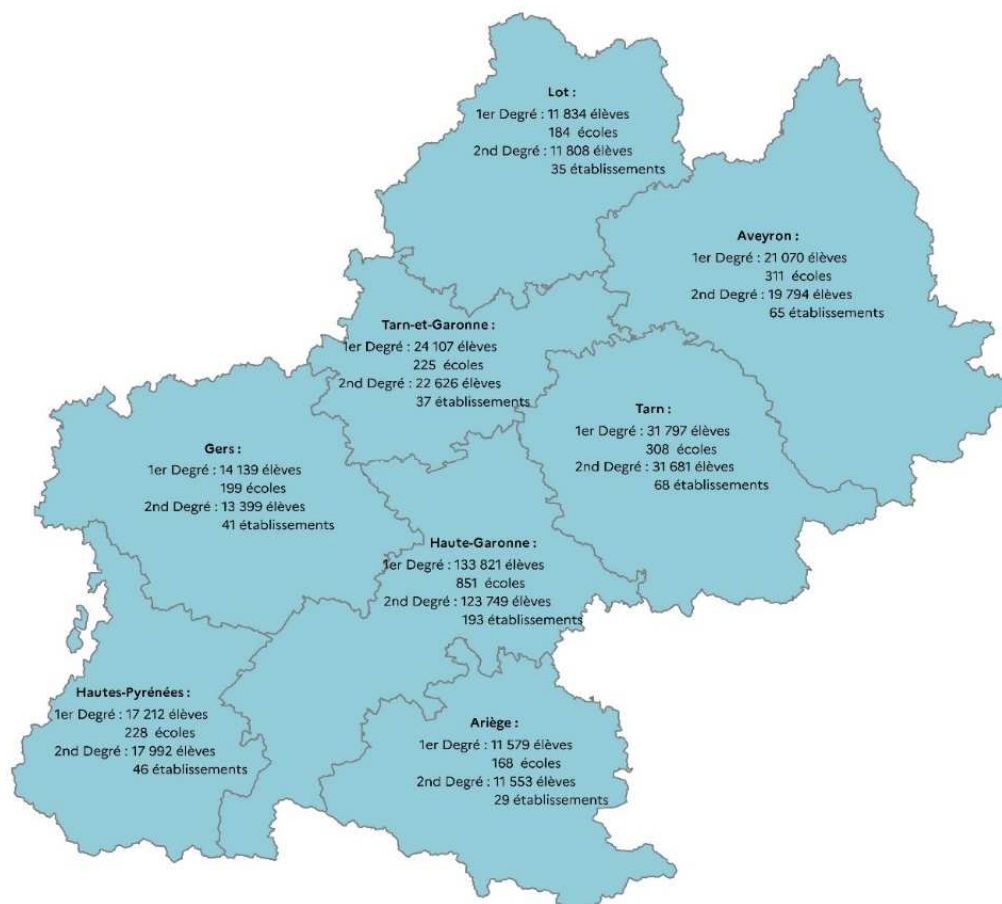
Dans le premier degré, nous observons une diminution de plus de 3 100 élèves. En revanche, le second degré connaît une légère augmentation de 600 élèves. En proportion, le lycée professionnel enregistre la plus forte augmentation, soit 2,4 %. Le lycée général et technologique augmente de 1,3 %, et le collège se stabilise avec une légère hausse de 0,1 %.

L'académie de Toulouse est la plus vaste de France avec ses 8 départements et sa superficie qui représente plus de 8% du territoire national. Le département de la Haute-Garonne recense à lui seul près de la moitié de la population de l'académie et se caractérise par une forte densité sur l'agglomération toulousaine à l'inverse des sept autres départements, qui sont pour certains jusqu'à quatre fois moins denses que le territoire national. L'académie relève un nombre important d'écoles et d'établissements particulièrement dispersés sur le territoire, d'une taille modeste, voire très modeste.

L'académie de Toulouse est socialement plus favorisée mais masque des contrastes très importants entre les territoires, entre les départements, entre les zones urbaines et rurales et entre les établissements privés et publics. L'aménagement du territoire est ainsi un enjeu essentiel.

L'académie affiche des résultats aux évaluations et aux examens supérieurs au niveau national. En attestent les résultats aux évaluations qui la positionnent dans les cinq premières académies sur l'ensemble des niveaux (1^{er} et 2nd degrés) et sa capacité à amener les élèves au bac par une très bonne fluidité des parcours.

Ces résultats ne sont cependant pas uniformes. Les territoires de l'éducation prioritaire, certes proportionnellement moins importants qu'au niveau national, restent toujours en fort décrochage au niveau des résultats malgré les dispositifs mis en place.



Source : Constat de rentrée 2023

Champ : Secteurs public et privé sous contrat

Portrait de l'académie

L'académie de Toulouse, avec ses 8 départements, s'étend sur près de 45 350 km², constituant ainsi la plus grande académie de la métropole. Au 1^{er} janvier 2021, elle comportait près de 3 124 000 habitants dont 46 % résidaient en Haute-Garonne. Les différents territoires de l'académie présentent de forts contrastes, avec notamment une spécificité de la métropole toulousaine, aussi bien en matière d'urbanisation que de dynamique démographique ou économique.

Une académie contrastée

L'académie de Toulouse compte à la fois une aire urbaine toulousaine fortement peuplée (1,4 millions d'habitants) et des communes rurales (figure 1).

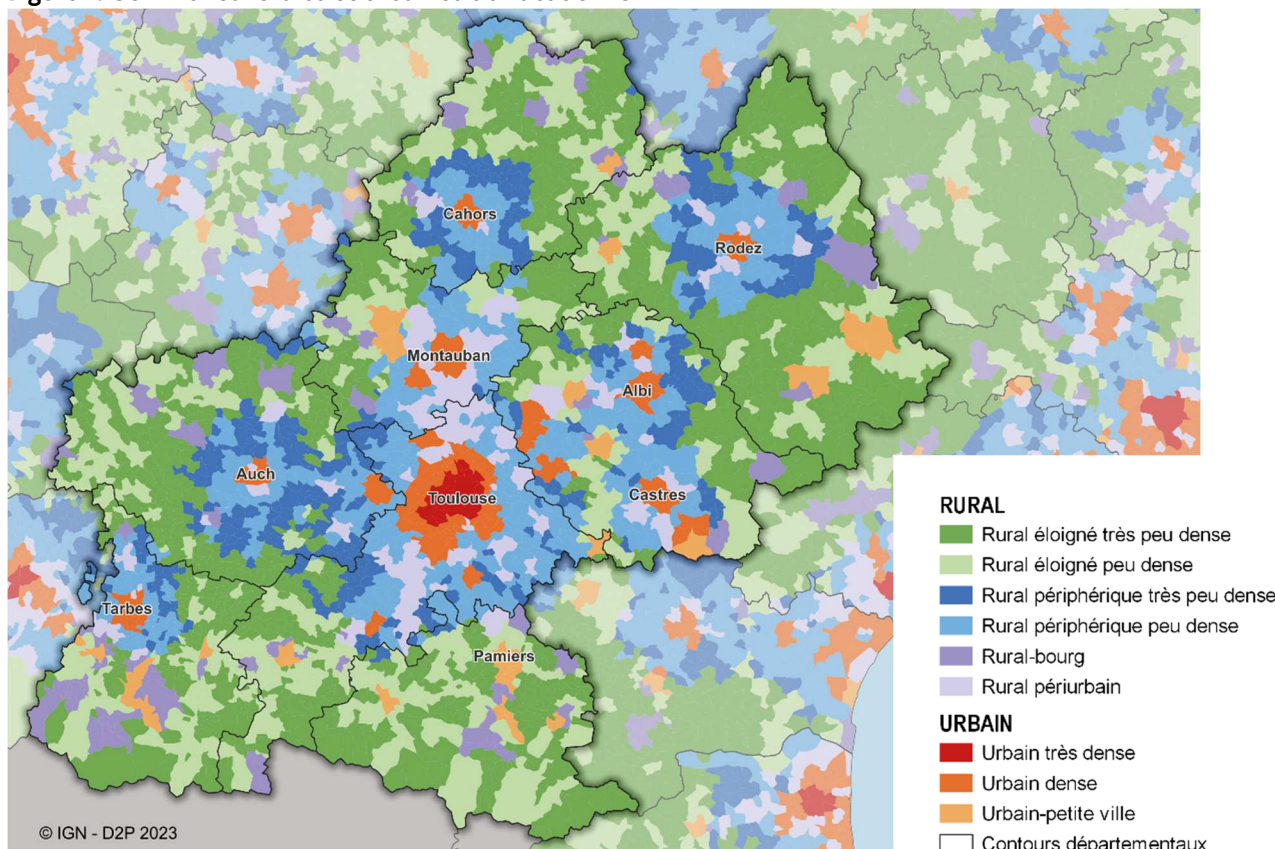
Le département de la Haute-Garonne est très densément peuplé (16^{ème} département de France métropolitaine) avec 219 habitants au km². La moyenne nationale est de 120 habitants au km². Dans le même temps, la majorité de son territoire se situe en zone rurale (83,3 %) selon la typologie des communes établie par le service statistique ministériel de l'Education Nationale (DEPP, encadré).

Les autres départements sont peu denses : entre 70 habitants au km² dans le Tarn et le Tarn-et-Garonne et 30 habitants au km² dans le Gers, l'Ariège, l'Aveyron et le Lot.

Encadré : typologie des communes urbaines et rurales

Les notions de ruralité et d'urbanité sont ici considérées à travers le prisme de la typologie des communes élaborée par la DEPP. Cette caractérisation du territoire, basée sur un croisement d'approches morphologiques (densité, continuité du bâti) et fonctionnelles (appartenance à une aire d'attraction des villes) permet de distinguer neuf catégories de communes.

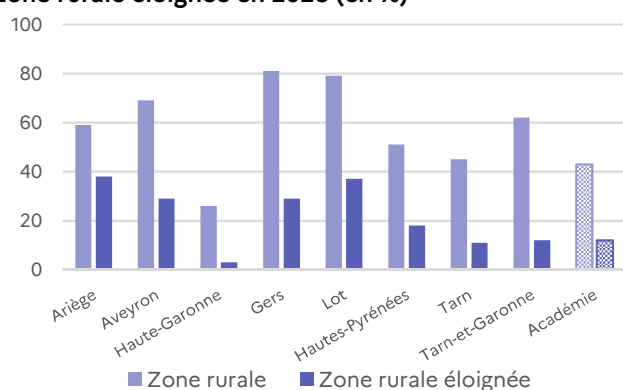
Figure 1. Communes rurales et urbaines de l'académie



Source : DEPP, typologie des communes 2022

À la rentrée scolaire 2023, 43 % des élèves¹ de l'académie résident en zone rurale et, plus spécifiquement, 12 % en zone rurale isolée (figure 2). Toutefois, cette composante rurale varie très fortement suivant les départements. Si la Haute-Garonne et le Tarn sont les seuls départements de l'académie où les élèves habitant en zone rurale sont minoritaires, avec respectivement 26 % et 45 % des effectifs, cette part atteint 81 % dans le Gers. En considérant exclusivement les zones rurales éloignées, seuls 3 % des élèves sont concernés en Haute-Garonne contre 38 % en Ariège.

Figure 2. Part des élèves¹ résidant en zone rurale et zone rurale éloignée en 2023 (en %)



Sources : Constat de rentrée 2023 ; DEPP, typologie des communes 2022

Un territoire en forte évolution démographique

Depuis le début des années 1960, la croissance du territoire est de plus de 50 % en 50 ans atteignant 3 millions d'habitants en 2015.

Dans les années 1990, la progression annuelle était de 0,5 %, avant de s'accroître brutalement au début des années 2000 pour atteindre 1 à 1,5 % jusqu'en 2008 et se stabiliser depuis à 0,8 %.

En 50 ans, la Haute-Garonne a plus que doublé sa population (+ 118 %), le Tarn-et-Garonne a progressé de 42 %, le Tarn de 20 %, les Hautes-Pyrénées de 15 %, les autres départements de 10 % ou moins. A noter que l'Aveyron est le seul département de l'académie à avoir constaté une baisse (- 4 %).

¹ On considère dans cette partie « Portrait de l'académie » les élèves du premier et du second degré scolarisés et résidant dans l'académie, hors étudiants post-baccalauréat.

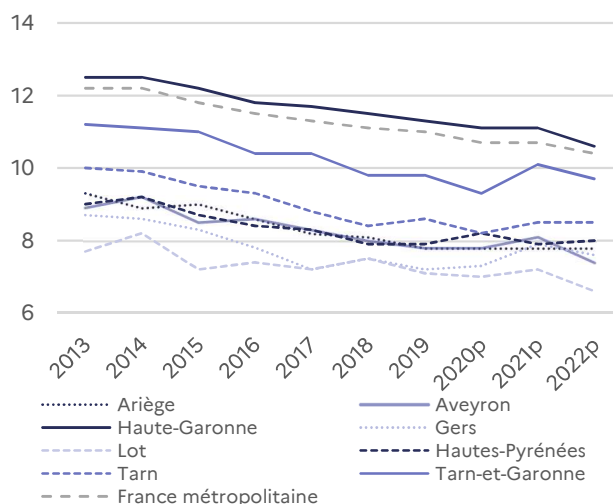
Une natalité déclinante depuis 2013

Tous les départements ont vu leur taux de natalité diminuer depuis 2013 (figure 3). Un rebond a été constaté en 2021, après une année 2020 marquée par la crise sanitaire. Toutefois, en 2022, la quasi-totalité des départements a retrouvé une tendance à la baisse.

Seule la Haute-Garonne a un taux de natalité plus élevé (10,6 naissances pour 1 000 habitants) que la France métropolitaine (10,4 ‰). À sa suite, le Tarn-et-Garonne et le Tarn se détachent avec une natalité plus soutenue que les autres départements de l'académie (respectivement 9,7 ‰ et 8,5 ‰ en 2022).

À l'inverse, le Lot est le département qui présente systématiquement le taux de natalité le plus faible depuis 2013, pour atteindre 6,6 ‰ en 2022.

Figure 3. Evolution du taux de natalité par département (nombre de naissances pour 1 000 habitants) entre 2013 et 2022



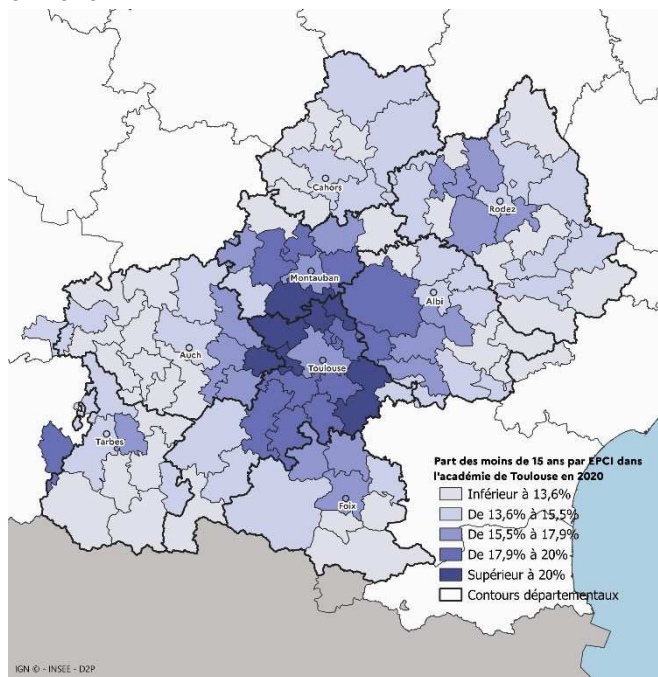
Source : INSEE, État civil, estimations de population

Note de lecture : lorsque l'année est suivie de la lettre « p », il s'agit de données provisoires

Une plus forte présence des jeunes de moins 15 ans autour de la métropole toulousaine

Au recensement de la population de 2020, l'aire géographique autour de Toulouse concentre les intercommunalités où la part des moins de 15 ans est la plus élevée (figure 5).

Figure 5. Part des moins de 15 ans par intercommunalité en 2020



Géographie intercommunale 2023
Source : INSEE, recensement de la population

Toulouse Métropole se démarque des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) environnants avec à la fois une part plus faible des moins de 15 ans (16,1 %) et une part plus importante des moins de 25 ans (33,4 %), en raison d'une forte concentration de la population étudiante dans la ville de Toulouse.

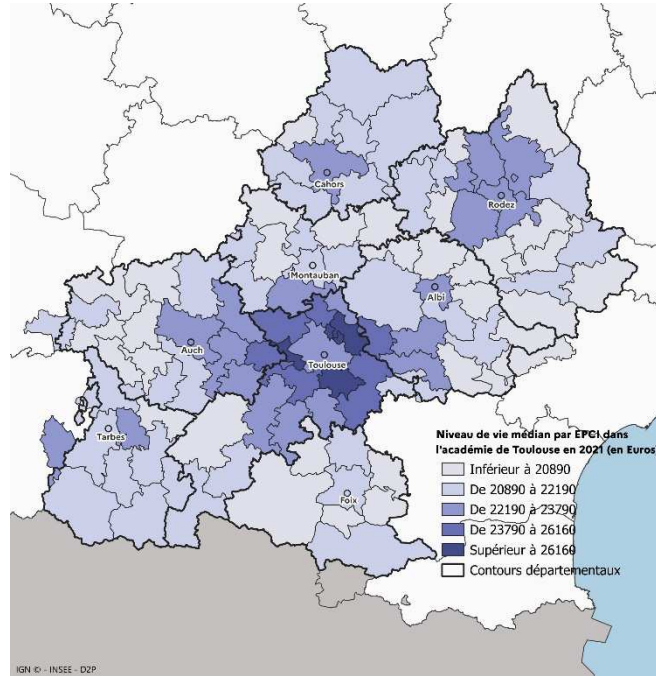
Un niveau de vie médian plus élevé autour de la métropole de Toulouse

Les intercommunalités les plus proches de Toulouse Métropole bénéficient des niveaux de vie médians² les plus élevés (figure 6). Ainsi, la Haute-Garonne est le département où les habitants disposent du niveau de vie médian le plus important avec 24 230 euros.

À l'opposé, l'Ariège est le département avec le plus faible niveau de vie médian (20 820 euros). Viennent ensuite, par ordre croissant, le Tarn-et-Garonne (21 520), les Hautes-Pyrénées (21 530), le Tarn (21 730), l'Aveyron (21 860), le Lot (21 910) et le Gers (22 110).

² Mesuré par le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Les unités de consommation sont calculées en attribuant 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux

Figure 6. Niveau de vie médian par intercommunalité en 2021



Géographie intercommunale au 2023
Source : INSEE, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi)

L'économie du territoire

L'économie de l'académie est très largement dominée par le puissant pôle urbain de Toulouse. La capitale régionale rayonne sur toute la région ainsi que sur des villes limitrophes. L'activité principale est l'industrie aéronautique avec plus de 60 000 emplois. Airbus emploie à lui seul environ 12 000 personnes dans la région. Le siège de Météo-France, le CNES, Airbus Defence and Space, et Thales Alenia Space en font également le premier pôle spatial européen avec plus de 12 000 emplois. L'agriculture et les agro-industries sont le premier employeur régional avec plus de 80 000 emplois, dont 25 600 dans les agro-industries.

Toulouse est également un pôle tertiaire très important, ainsi qu'un pôle de recherche de premier ordre.

autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le premier degré

Dans l'ensemble des départements de l'académie, la baisse du nombre d'élèves dans les écoles publiques se poursuit à la rentrée 2023 (- 1,3 % contre - 0,6 % en 2022).

Figure 1. Constat et évolution des effectifs du 1^{er} degré par département en 2023

	Public			Privé sous contrat			Public et Privé sous contrat			Privé hors contrat		
	Effectifs en 2023	Evolution 2023/2022		Effectifs en 2023	Evolution 2023/2022		Effectifs en 2023	Evolution 2023/2022		Effectifs en 2023	Evolution 2023/2022	
		En effectif	en %		En effectif	en %		En effectif	en %		En effectif	en %
Ariège	10 607	- 128	-1,2	967	+ 11	+1,2	11 574	- 117	-1,0	211	+15	+7,7
Aveyron	15 796	- 289	-1,8	5 274	- 116	-2,2	21 070	- 405	-1,9	8	-3	-27,3
Haute-Garonne	119 993	- 703	-0,6	11 828	+ 152	+1,3	131 821	- 551	-0,4	2 004	+32	+1,6
Gers	12 335	- 183	-1,5	1 804	- 54	-2,9	14 139	- 237	-1,6	26	+7	+36,8
Lot	10 781	- 186	-1,7	1 053	- 84	-7,4	11 834	- 270	-2,2	41	+2	+5,1
Hautes-Pyrénées	14 839	- 334	-2,2	2 373	+ 42	+1,8	17 212	- 292	-1,7	90	+29	+47,5
Tarn	26 799	- 808	-2,9	4 998	+ 33	+0,7	31 797	- 775	-2,4	193	+1	+0,5
Tarn-et-Garonne	21 531	- 492	-2,2	2 576	- 37	-1,4	24 107	- 529	-2,1	93	+11	+13,4
Académie	232 681	- 3 123	-1,3	30 873	- 53	-0,2	263 554	- 3 176	-1,2	2 666	+94	+3,7

Sources : constats de rentrée 2022 et 2023

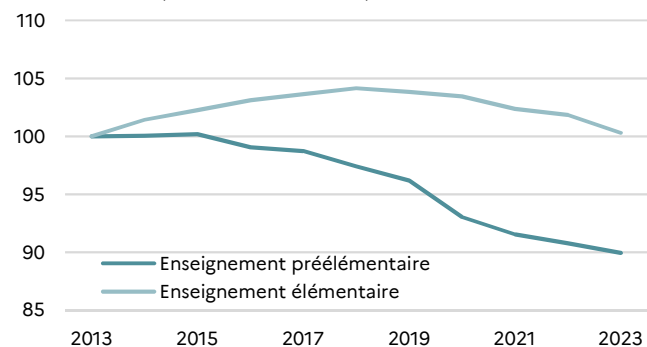
Champ : secteur public et privé

À la rentrée 2023, l'académie de Toulouse compte environ 2 520 écoles dont près des deux tiers se situent en zone rurale. Environ 266 200 élèves y sont scolarisés à la rentrée tous secteurs confondus (figure 1) dont 88 % inscrits dans le secteur public.

Une baisse du nombre d'élèves qui s'accroît dans le secteur public

Dans le secteur public, le nombre d'élèves décroît encore plus rapidement cette année, avec un repli de - 1,3 % (- 3 120 élèves, figure 1), soit une baisse deux fois plus accentuée que celle de la précédente rentrée (- 1 450 élèves).

Figure 2. Evolution des effectifs d'élèves dans l'académie de Toulouse (base 100 en 2013)



Source : Base Centrale de Pilotage (BCP)

Champ : secteur public

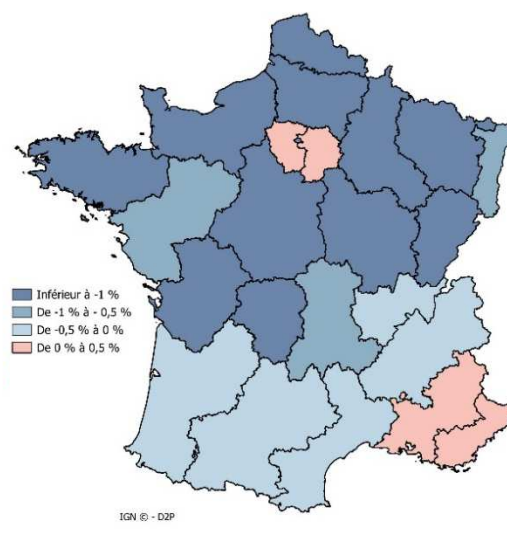
Cette tendance est visible dans l'ensemble des départements. En 2023, la baisse des effectifs dans le secteur public (figure 2) concerne surtout

l'élémentaire (- 1,5 %, environ - 2 270 élèves), dans une moindre mesure le préélémentaire (- 0,9 %, environ - 760 élèves) ainsi que les élèves en ULIS (- 4,2 %, environ - 100 élèves).

En France métropolitaine, les effectifs du 1^{er} degré des secteurs public et privé diminuent en moyenne de 0,6 % chaque année de 2013 à 2023.

Sur cette même période, le nombre d'élèves de l'académie de Toulouse décroît en moyenne de 0,3 % par an (figure 3).

Figure 3. Taux de croissance annuel moyen des effectifs du 1^{er} degré par académie entre 2013 et 2023 (en %)



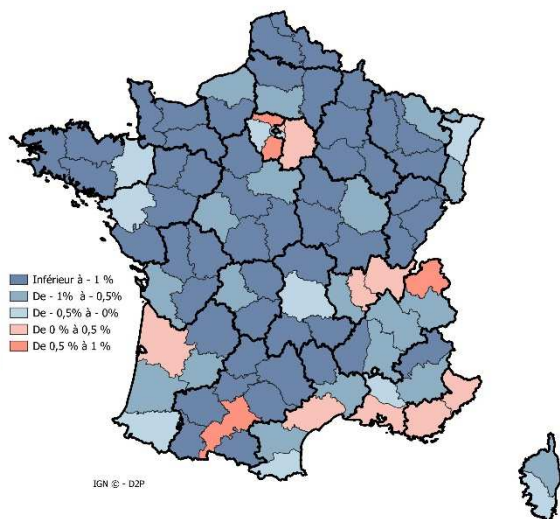
Source : Base Centrale de Pilotage (BCP)

Champ : France métropolitaine – secteurs public et privé sous et hors contrat

La Haute-Garonne reste néanmoins le département métropolitain le plus dynamique

Le département de la Haute-Garonne qui regroupe la moitié des effectifs scolaires de l'académie, enregistre la plus forte croissance moyenne du nombre d'élèves en France entre 2013 et 2023 (+ 0,8 % par an) tandis que les autres départements de l'académie voient leurs effectifs baisser en moyenne de 1 % à 1,5 % par an (figure 4).

Figure 4. Taux de croissance annuel moyen des effectifs du 1^{er} degré par département entre 2013 et 2023 (en %)



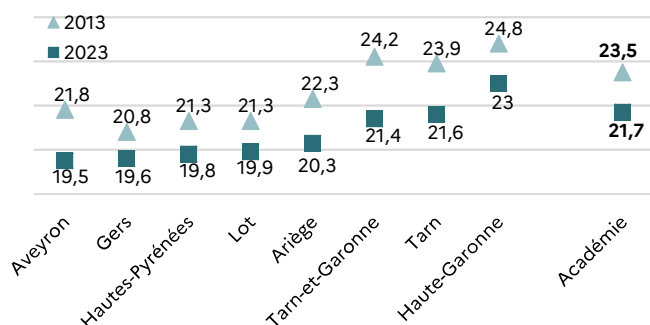
Source : Base Centrale de Pilotage (BCP)

Champ : France métropolitaine - public et privé sous et hors contrat

Dans le secteur public, un nombre moyen d'élèves par classe en diminution sur l'ensemble des départements de l'académie

Entre 2013 et 2023, le nombre moyen d'élèves par classe (E/C) dans le secteur public se réduit (figure 5) du fait de la baisse de la population scolaire constatée depuis plusieurs années et des mesures spécifiques dans les classes de GS, CP et CE1 (dédoublage en éducation prioritaire et plafonnement à 24 élèves hors éducation prioritaire).

Figure 5. Evolution du nombre d'élèves par classe (E/C) entre 2013 et 2023



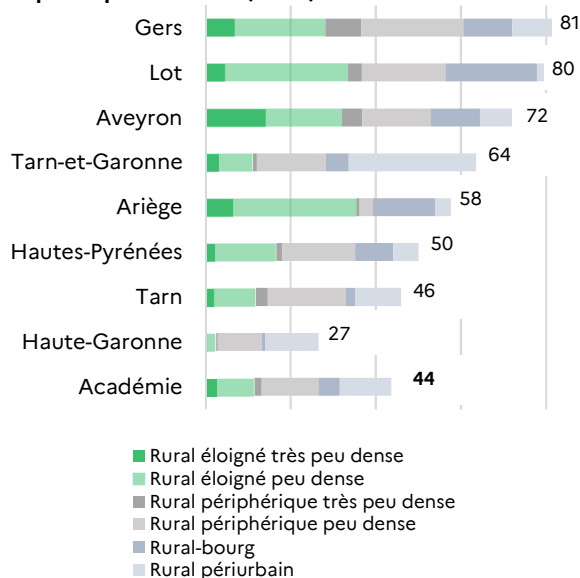
Champ : secteur public - hors élèves en ULIS

Sources : Apae et Archipel

Près de 44 % des élèves du secteur public inscrits dans une école rurale

Les élèves scolarisés en milieu rural sont plus nombreux que ceux inscrits en milieu urbain hormis dans le Tarn et la Haute-Garonne (figure 6).

Figure 6. Part des élèves scolarisés dans une école rurale publique en 2023 (en %)

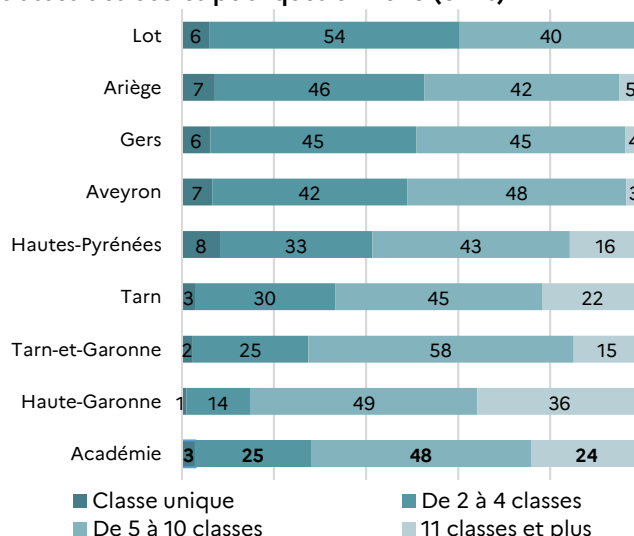


Source : constat de rentrée 2023 et typologie des communes (DEPP)

Champ : secteur public

Dans l'Ariège, le Gers et le Lot, les élèves sont majoritairement scolarisés dans des écoles composées de 1 à 4 classes (figure 7). La part du rural éloigné y est d'ailleurs particulièrement élevée (de 28 % à 36 %). À l'inverse, dans les autres départements, la part des élèves scolarisés dans des structures d'au moins 5 classes est plus importante.

Figure 7. Répartition des élèves selon le nombre de classes des écoles publiques en 2023 (en %)



Source : Constat de rentrée 2023

Champ : secteur public

Le second degré

Dans cette partie, le second degré comprend les effectifs des collèges et des lycées de l'académie, y compris les élèves inscrits dans le post-bac. Au constat de rentrée 2023, les effectifs du second degré de l'académie de Toulouse progressent de 600 élèves, soit une hausse de +0,2 % (contre +0,1 % à la rentrée précédente). La Haute-Garonne demeure le seul département en croissance, contribuant ainsi à la dynamique positive de l'académie.

Figure 1. Constat et évolution des effectifs du second degré par département en 2023

	Public			Privé sous contrat			Tous secteurs confondus		
	Effectifs en 2023	Evolution 2023 / 2022		Effectifs en 2023	Evolution 2023 / 2022		Effectifs en 2023	Evolution 2023 / 2022	
		En effectif	En %		En effectif	En %		En effectif	En %
Ariège	10 237	-58	-0,6	1 316	-7	-0,5	11 553	-65	-0,6
Aveyron	12 629	-159	-1,2	7 165	-57	-0,8	19 794	-216	-1,1
Haute-Garonne	104 527	1 376	+1,3	19 222	173	+0,9	123 749	1 549	+1,3
Gers	11 354	-18	-0,2	2 045	-102	-4,8	13 399	-120	-0,9
Lot	10 019	-35	-0,3	1 789	-11	-0,6	11 808	-46	-0,4
Hautes-Pyrénées	14 304	-42	-0,3	3 688	-61	-1,6	17 992	-103	-0,6
Tarn	25 241	-299	-1,2	6 440	-22	-0,3	31 681	-321	-1
Tarn-et-Garonne	18 698	-158	-0,8	3 928	74	+1,9	22 626	-84	-0,4
Académie	207 009	607	+0,3	45 593	-13	0	252 602	594	+0,2

Champ : élèves sous statut scolaire scolarisés au sein d'un établissement du second degré public ou privé sous contrat sous tutelle du MENJ

Source : constat de rentrée 2023

Dans l'académie de Toulouse, les 514 établissements publics et privés sous contrat accueillent environ 252 600 élèves à la rentrée scolaire 2023.

La dynamique haussière du second degré toujours portée par la Haute-Garonne

En regard de la rentrée 2022, les effectifs du second degré sont en légère progression (+0,2 %), soit environ 600 élèves supplémentaires à l'échelle académique. Cet accroissement d'élèves est intégralement porté par le secteur public, tandis que le secteur privé sous contrat se distingue par la stabilité de ses effectifs.

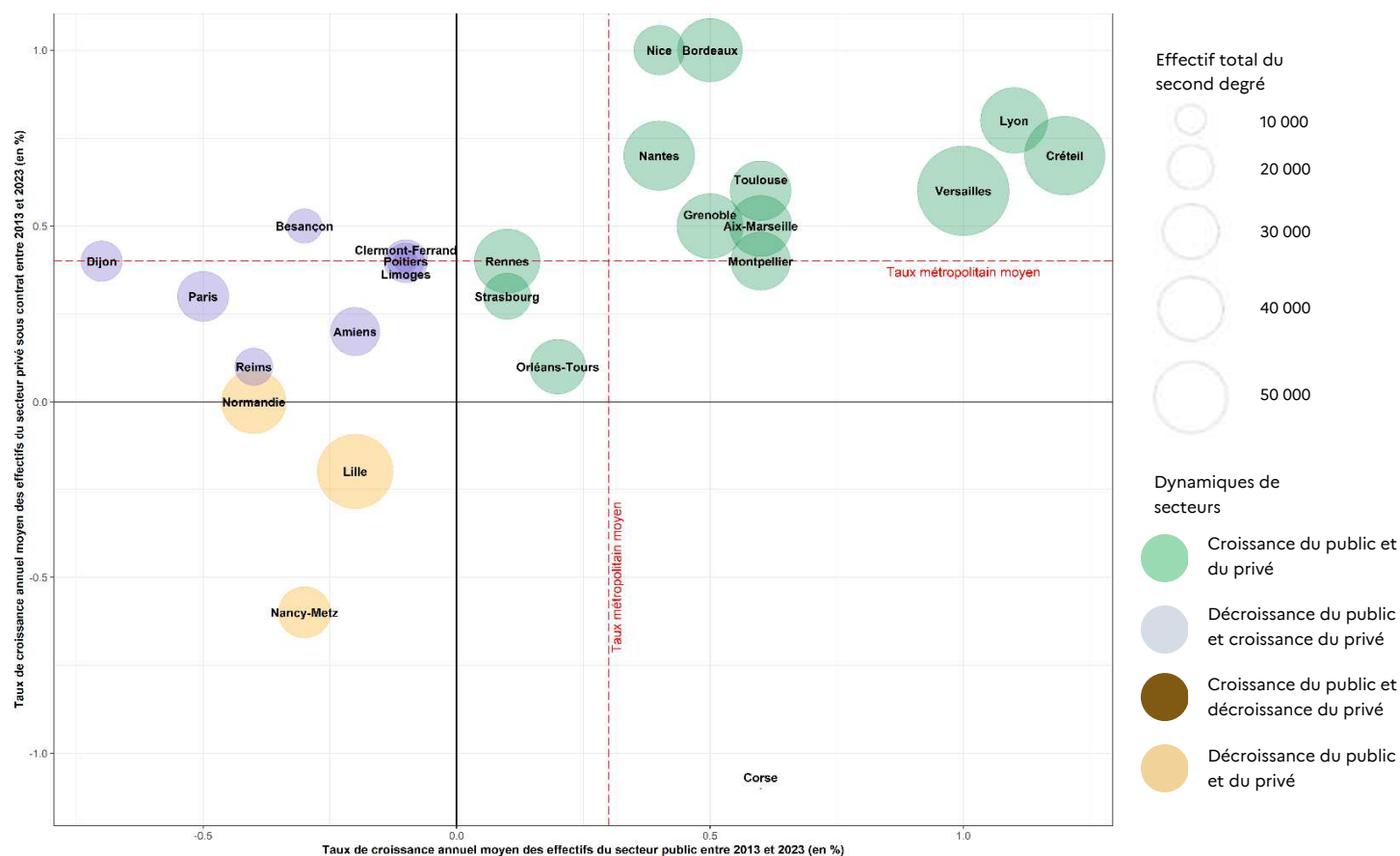
Cette dynamique haussière doit toutefois être nuancée, car elle tend à masquer des disparités au sein des départements. En effet, la quasi-totalité des effectifs de ces derniers sont en repli plus ou moins marqué à l'exception de ceux, en expansion, de la Haute-Garonne (gain de 1 550 élèves par rapport à la rentrée précédente).

Le dynamisme socio-économique haut-garonnais et un contexte démographique moins favorable au sein des territoires périphériques (baisse de la natalité, vieillissement de la population) expliquent ce double mouvement à l'œuvre dans l'académie.

Une progression supérieure au rythme métropolitain

Appréhendés dans une perspective de plus long terme, les effectifs du second degré de l'académie progressent à un rythme annuel moyen de +0,6 % entre 2013 et 2023, positionnant l'académie au 6^{ème} rang métropolitain, juste derrière Créteil, Lyon, Versailles, Bordeaux et Montpellier. Toulouse fait également partie des académies dont la dynamique d'évolution annuelle par secteur entre 2013 et 2023 est supérieure au rythme métropolitain (+0,6 % pour le public et +0,6 % pour le privé sous contrat, contre respectivement +0,3 % et +0,4 %, figure 2).

Figure 2. Evolution annuelle moyenne des effectifs du second degré par académie métropolitaine et par secteur entre 2013 et 2023



Source : Base Centrale de Pilotage (BCP)

Champ : élèves sous statut scolaire scolarisés au sein d'un établissement du second degré public ou privé sous contrat sous tutelle du MENJ

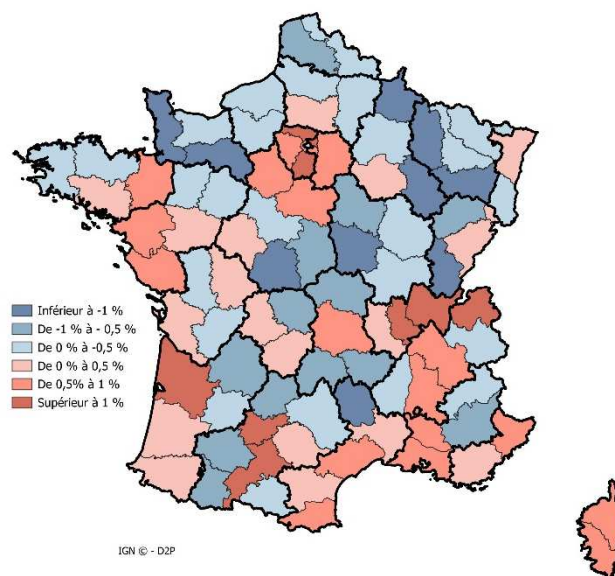
Note de lecture : les ronds sont proportionnels à la taille relative des effectifs totaux du second degré de chaque académie.

La Haute-Garonne, 4^{ème} département le plus dynamique de France métropolitaine

Au niveau départemental, la position favorable de la Haute-Garonne se traduit par une croissance annuelle moyenne soutenue de +1,3 % du nombre d'élèves entre 2013 et 2023, soit la 4^{ème} dynamique départementale juste derrière la Seine-Saint-Denis, l'Ain et le Val d'Oise (figure 3).

Il est à noter que le Tarn-et-Garonne se positionne à la 8^{ème} place métropolitaine avec un taux de croissance annuel moyen plutôt dynamique de +1,1 % sur cette période.

Figure 3. Taux de croissance annuel moyen des effectifs du second degré par département entre 2013 et 2023 (en %)



Champ : élèves sous statut scolaire scolarisés au sein d'un établissement du second degré public ou privé sous contrat sous tutelle du MENJ

Source : Base centrale de Pilotage (BCP)

Un essor principalement imputable à celui du 1^{er} cycle et du 2nd cycle général et technologique

La dynamique des effectifs du second degré peut également être décomposée selon la contribution des différents cycles d'enseignement. Ainsi, au niveau de l'académie, l'expansion du second degré entre 2013 et 2023 est due davantage aux apports du 1^{er} cycle (SEGPA inclus) et du 2nd cycle général et technologique, contrastant ainsi avec le repli du 2nd cycle professionnel et du post-bac sur cette même période. Il est à noter que la configuration académique est semblable, avec des degrés variables, à celle observée à l'échelle métropolitaine³.

Légère hausse des effectifs du 2nd cycle professionnel pour la deuxième année consécutive

Entre 2013 et 2023, les effectifs académiques du 2nd cycle professionnel sont en recul de 6,1 % (contre 4,3 % en France métropolitaine, *figure 4*). Cette trajectoire globalement décroissante sur la décennie s'inverse toutefois depuis deux rentrées scolaires (hausse de 2,7 % entre 2021 et 2023, soit un gain de l'ordre de 700 élèves). Ce regain de croissance est également observé en France métropolitaine, mais seulement depuis 2022.

Une captation des élèves ruraux par les collèges urbains

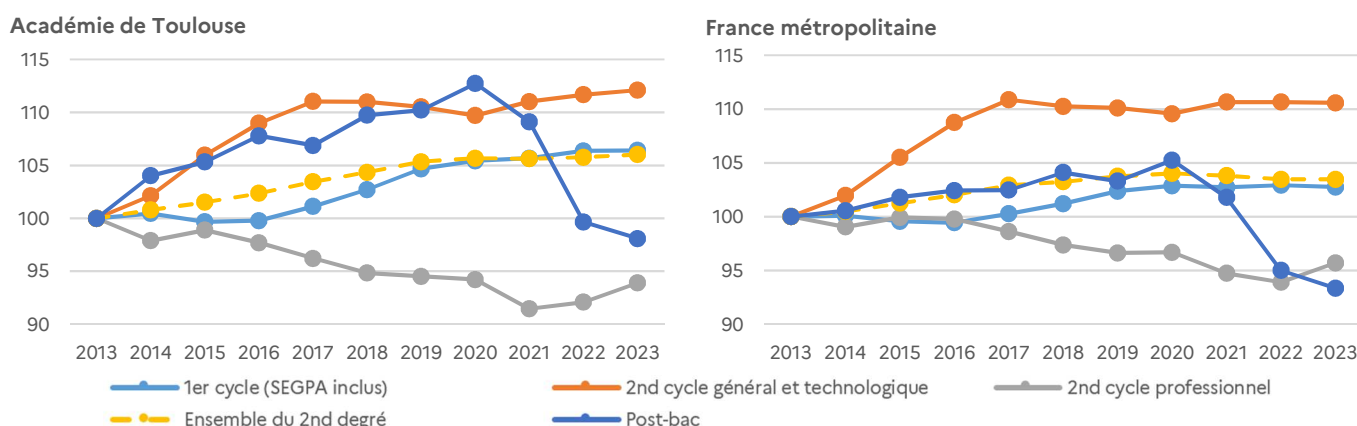
Parmi les collégiens à la fois scolarisés et résidant dans l'académie, environ 45 % résident en milieu rural.

En revanche, ces collégiens ne sont que 31,1 % à être scolarisés dans un collège implanté en milieu rural (*figure 5*).

La moindre densité des territoires ruraux, le maillage du territoire par les établissements, les contraintes naturelles imposées par le relief (Massif Central, chaîne des Pyrénées, Parc Naturels Régionaux) et la très forte polarisation de la métropole toulousaine sont quelques-uns des facteurs expliquant cette captation des élèves ruraux par les collèges urbains.

La répartition des collégiens aux lieux de résidence et de scolarisation (*figure 5*) montre en outre une captation par les collèges urbains des élèves de toutes origines sociales. Cependant, les établissements urbains ont tendance à davantage capter les collégiens d'origine sociale moyenne et favorisée par rapport à l'ensemble des collégiens. En effet, parmi les élèves d'origine sociale moyenne, ils sont 52,5 % à résider dans une commune rurale, tandis qu'ils ne sont plus que 37,3 % à être scolarisés dans un collège en milieu rural. En ce qui concerne les collégiens d'origine sociale favorisée, ils sont 48,1 % à vivre dans une commune rurale et ne sont plus que 32 % à y effectuer leur scolarisation. Les établissements urbains scolarisent 6 collégiens sur 10 (62,7 % des élèves d'origine sociale moyenne, 68 % des élèves favorisés, 68,6 % des élèves défavorisés et 76 % des élèves très favorisés).

Figure 4. Evolution des effectifs du second degré par cycle entre 2013 et 2023 (base 100 en 2013)



Source : Base Centrale de Pilotage (BCP)

Champ : élèves sous statut scolaire scolarisés au sein d'un établissement du second degré public ou privé sous contrat sous tutelle du MENJ

³ Une prochaine publication abordera en détail l'évolution du second degré selon les contributions des différents cycles d'enseignement et selon les dynamiques spécifiques des territoires.

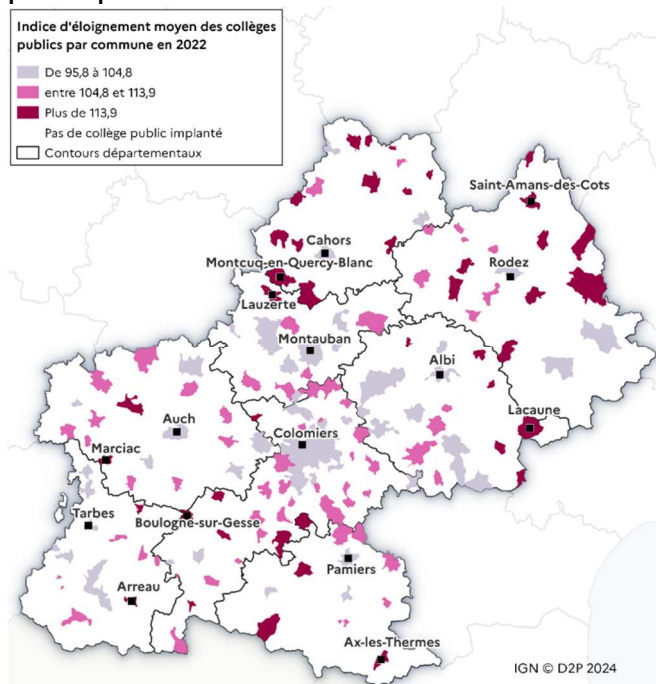
Figure 5. Répartition des collégiens par catégorie sociale aux lieux de résidence et de scolarisation selon le type de territoire en 2023

Type de communes	Lieu de résidence					Lieu de scolarisation				
	Ensemble	Défavorisée	Moyenne	Favorisée	Très favorisée	Ensemble	Défavorisée	Moyenne	Favorisée	Très favorisée
Rural éloigné très peu dense	4,6	4,3	7,5	3,6	2,6	0,3	0,2	0,5	0,4	0,2
Rural éloigné peu dense	8,0	8,4	10,6	7,8	4,8	5,9	6,0	8,8	5,0	3,4
Rural périphérique très peu dense	2,5	2,1	3,3	2,6	1,9					
Rural périphérique peu dense	13,4	11,4	13,9	16,0	13,9	4,5	4,1	5,3	4,9	3,8
Rural - bourg	4,6	5,6	5,3	4,4	2,6	7,4	8,7	9,0	6,8	4,0
Rural périurbain	11,6	11,0	11,9	13,8	11,6	13,1	12,4	13,7	14,9	12,7
Ensemble des communes rurales	44,7	42,9	52,5	48,1	37,4	31,1	31,4	37,3	32,0	24,0
Urbain - petite ville	7,2	9,7	8,0	6,3	3,9	12,5	14,9	15,0	12,3	7,6
Urbain dense	25,8	25,3	23,6	27,1	28,5	33,0	31,0	31,0	36,0	36,3
Urbain très dense	22,3	22,2	15,9	18,5	30,2	23,4	22,7	16,6	19,7	32,1
Ensemble des communes urbaines	55,3	57,1	47,5	51,9	62,6	68,9	68,6	62,7	68,0	76,0

Champ : ensemble des collégiens scolarisés au sein d'un établissement du second degré public ou privé sous contrat sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et résidant dans l'académie de Toulouse.

Source : constat de rentrée 2023

Figure 6. Indice d'éloignement moyen des collèges publics par commune en 2022



Champ : collèges publics de l'académie de Toulouse

Source : indices d'éloignement des collèges en 2022

Note de lecture : pour chaque département figurent les noms des communes ayant l'indice d'éloignement moyen le plus élevé et le plus faible en 2022. Ainsi, dans l'Ariège, Pamiers est la commune ayant l'indice d'éloignement le plus bas (99,6) et la commune d'Ax-les-Thermes, l'indice le plus élevé (128).

Des collèges ruraux en moyenne plus homogènes socialement mais aussi plus éloignés

L'indice d'éloignement élaboré par la DEPP (encadré) prend en compte les temps de trajet,

l'offre de formation et l'offre culturelle et sportive autour de l'établissement. L'indice d'éloignement concerne donc aussi bien les communes rurales que les communes urbaines (figure 6).

En moyenne et selon le profil des territoires, les collèges ruraux ont un indice d'éloignement plus élevé que leurs homologues urbains, tout en couvrant un spectre plus large en termes de degrés d'éloignement.

Encadré : l'indice d'éloignement des collèges

L'isolement des établissements scolaires est généralement caractérisé à partir de l'opposition entre milieux urbain et rural. Pourtant, cette opposition binaire ne reflète que partiellement la diversité de l'éloignement géographique des établissements français. Pour mieux capter ces variations, un **indice d'éloignement** pour chaque collège a été calculé par la DEPP (MENJ). Il intègre dans son calcul l'**éloignement géographique** des élèves qui y sont scolarisés, mais aussi l'**offre de formation et l'offre culturelle et sportive** autour de l'établissement.

L'indice d'éloignement permet de synthétiser en un seul indicateur la notion d'éloignement pour un établissement donné.

Il permet ainsi :

- de prendre en compte les différents aspects de la ruralité et de l'éloignement des établissements
 - de classer tous les établissements de manière continue, du moins « éloigné » au plus « éloigné » et de fournir ainsi une approche relative. Toutes les académies, mêmes les plus urbaines comme celles de l'Île-de-France, comptent des établissements relativement « éloignés ».
- Plus la valeur est élevée et plus le collège est considéré comme caractérisé par un éloignement élevé.

Les évaluations exhaustives des élèves

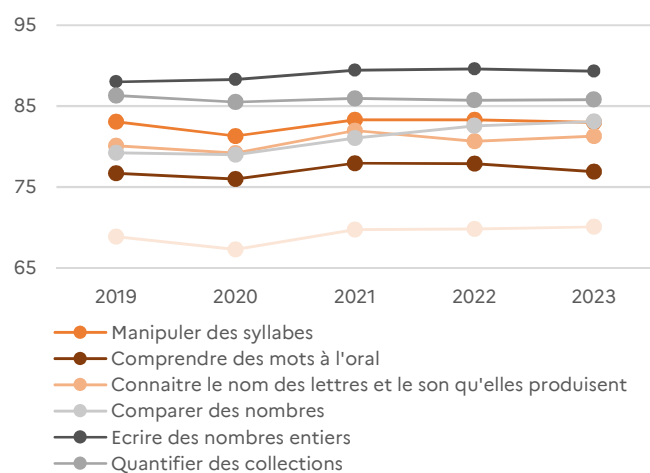
A la rentrée scolaire 2023, tous les élèves de CP, CE1 et CM1 ont été évalués soit plus de 98 000 élèves ainsi que l'ensemble des élèves de sixième, de quatrième et de seconde, soit plus de 100 000 élèves.

Les évaluations de début de CP, CE1 et CM1 : des meilleurs résultats qu'au national

L'académie obtient des meilleurs taux de maîtrise qu'en moyenne en France, dans tous les domaines évalués en CP, CE1 et CM1.

En CM1, les écarts entre les niveaux de maîtrise académiques et nationaux se situent, selon les domaines évalués, entre 0,6 et 4,7 points en faveur de l'académie (figure 1). L'écart maximal renvoie au domaine *Reconnaître les principaux constituants d'une phrase*, qui est mieux réussi dans l'académie relativement au niveau national.

Figure 1. Evolution de la proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante sur une sélection de domaines au CP (en %)



Champ : Secteurs public et privé sous contrat
Source : MENJ - DEPP, Repères CP-CE1-CM1

En français, la compréhension à l'oral constitue le domaine avec les taux de maîtrise les plus élevés en CP, CE1 et CM1 (environ 86 % à 87 %). Les taux de maîtrise les plus faibles concernent le domaine *Reconnaître les différentes écritures d'une lettre* en CP avec un taux de maîtrise de 70 % et la *Lecture à voix haute d'un texte* en CE1 et en CM1, respectivement 67 % et 57 %.

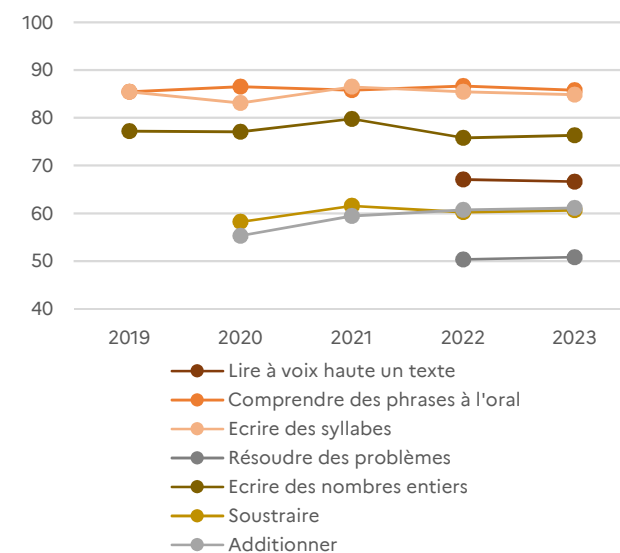
En mathématiques, les taux de maîtrise en CP et en CE1 sont particulièrement faibles en *Résolution de problèmes* (respectivement 70 % et 51 %) alors qu'en CM1, le domaine *Mémoriser des faits numériques* n'est maîtrisé que par 33 % des élèves.

À l'inverse, les élèves maîtrisent davantage le domaine *Lire des nombres entiers en CP* (93 %), *Reproduire un assemblage en CE1* (85 %) et *Ecrire des nombres entiers en CM1* (86 %).

Au CP et au CE1, les résultats se stabilisent pour la deuxième année consécutive

Au CP comme au CE1, la proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante reste relativement stable entre les rentrées 2022 et 2023 (figures 1 et 2). Au CE1, l'écart le plus important entre 2022 et 2023 est + 3 points pour l'item *Placer un nombre sur une ligne graduée*.

Figure 2. Evolution de la proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante sur une sélection de domaines au CE1 (en %)



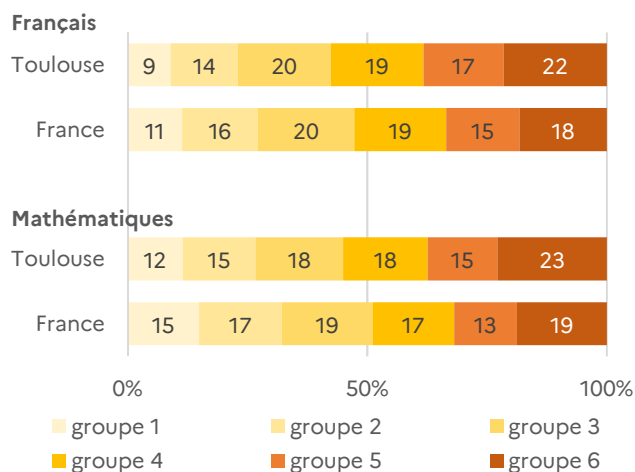
Champ : Secteurs public et privé sous contrat.
Source : MENJ - DEPP, Repères CP-CE1-CM1

Les évaluations sixièmes : moins d'élèves de faible niveau dans l'académie qu'en moyenne en France

Dans l'académie de Toulouse, en français, 23 % des élèves possèdent un faible niveau en sixième (groupes 1 et 2) contre 27 % des élèves au niveau national, soit un écart de 4 points (figure 1). En outre, l'écart est plus important en mathématiques atteignant plus de 5 points entre l'académie (27 %) et le national (32 %).

Le score moyen atteint 262,4 points en français et 261,7 points en mathématiques. Des disparités importantes s'observent entre les élèves selon leur secteur de scolarisation. La différence de score entre les élèves scolarisés dans le privé sous contrat et ceux du secteur public hors éducation prioritaire est d'environ 9 points. Au sein du public, les écarts entre les élèves hors et en éducation prioritaire sont plus conséquents, atteignant entre 20 et 40 points selon la discipline et le secteur REP ou REP+.

Figure 1. Répartition des élèves par groupe de niveaux en sixième en 2023 (en %)



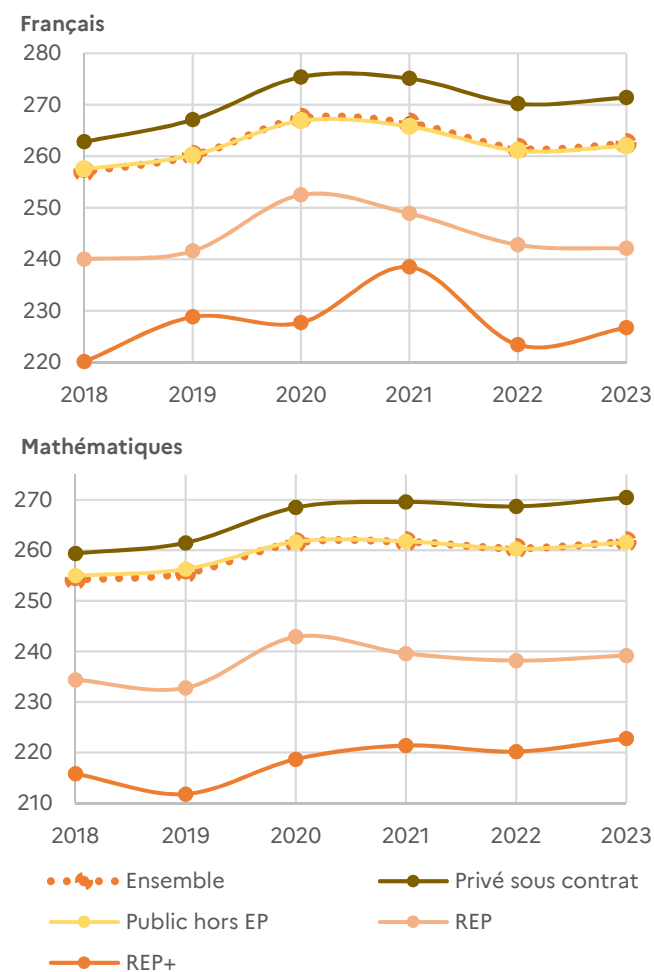
Champ : Secteurs public et privé de France entière (France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre et Miquelon)

Source : MENJ-DEPP, Evaluation exhaustive de début de sixième

Une augmentation du score moyen par rapport à 2023

Après une baisse entre 2021 et 2022, les scores académiques à la rentrée 2023 sont comparables à ceux de l'année dernière (figure 2). Les résultats sont en revanche supérieurs à ceux de 2018 (+ 5 points en français et + 7,5 points en mathématiques).

Figure 2. Evolution des scores en français et en mathématiques en sixième entre 2018 et 2023



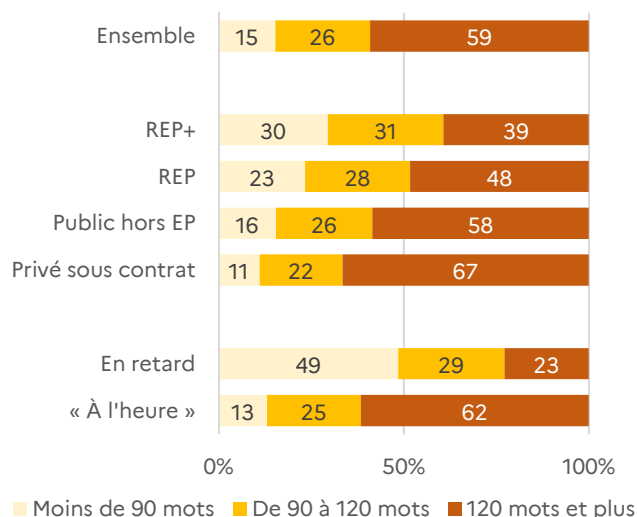
Source : MENJ-DEPP, Evaluation exhaustive de début de sixième

Près de 60 % des élèves possèdent un bon niveau de lecture à l'entrée en sixième

À la rentrée 2023, 59 % des élèves de l'académie atteignent l'objectif de lire plus de 120 mots par minute, contre 56 % en 2022. Cette proportion est similaire au niveau national.

Le niveau de fluence varie selon les caractéristiques de scolarisation ou le retard scolaire : 48 % des élèves atteignent le seuil de 120 mots par minute en REP, 39 % en REP+, et cette proportion atteint seulement 23 % chez les élèves avec un an de retard au moins. À l'inverse, 67 % des élèves scolarisés dans le privé sous contrat possèdent un bon niveau de lecture à l'entrée au collège (figure 3).

Figure 3. Répartition du nombre de mots lus en une minute en sixième en 2023 (en %)



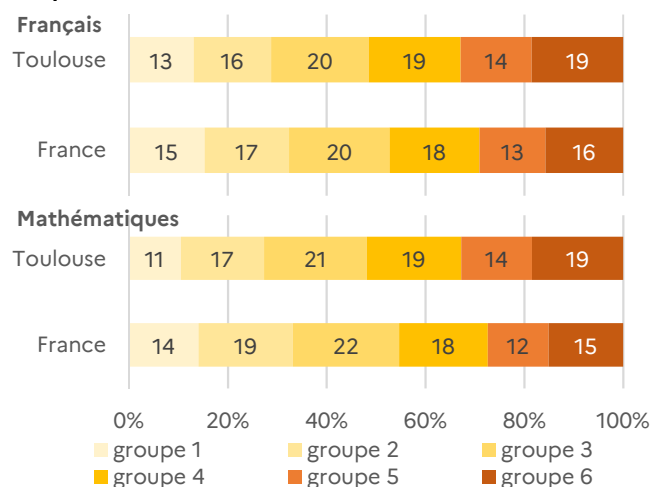
Source : MENJ-DEPP, Evaluation exhaustive de début de sixième

Evaluations en quatrième : toujours des meilleurs résultats qu'au national

En quatrième, 29 % des élèves de l'académie possèdent un faible niveau en français et 28 % un faible niveau en mathématiques. Cette part est moins importante qu'au niveau national (32 % en français et 33 % en mathématiques, *figure 4*).

À l'instar des résultats aux évaluations de sixième, la répartition dans les groupes de niveaux varie beaucoup selon le secteur de scolarisation. La part d'élèves ayant un faible niveau est moins importante dans le privé sous contrat (22 % en français et 21 % en mathématiques).

Figure 4. Répartition des élèves par groupe de niveaux en quatrième en 2023 (en %)



Champ : secteurs public et privé

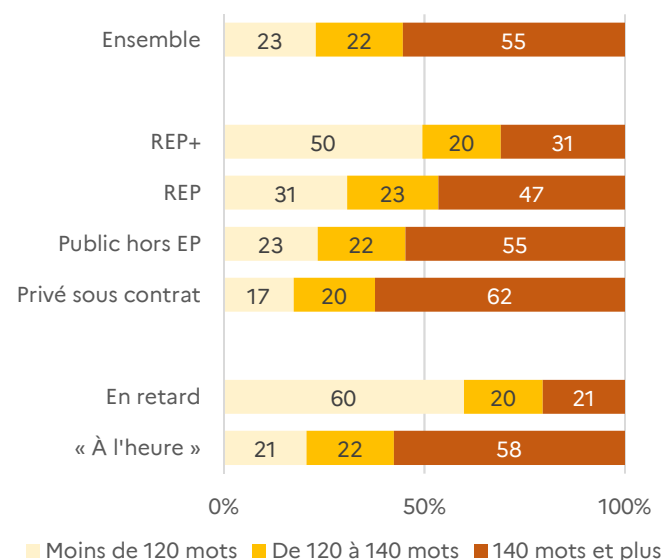
Source : MENJ-DEPP, Evaluation exhaustive de début de quatrième

Plus de la moitié des élèves possèdent un niveau satisfaisant de lecture en quatrième

Comme en sixième, les élèves de quatrième passent un test de fluence qui vise à évaluer leur capacité à lire correctement à voix haute. Ainsi, en classe de quatrième, les attendus consistent en une lecture d'au moins 140 mots par minute.

En 2023, 55 % des élèves ont un niveau de lecture qui correspond aux attendus. Ces résultats positionnent l'académie dans la moyenne nationale. Les résultats restent différenciés selon l'appartenance de l'établissement à un réseau d'éducation prioritaire : alors que 55 % des élèves scolarisés dans un établissement public hors éducation prioritaire ont un niveau de lecture conforme aux attendus, ils ne sont plus que 47 % en REP et 31 % en REP+ (*figure 5*).

Figure 5. Répartition du nombre de mots lus en une minute en quatrième en 2023 (en %)



Source : MENJ-DEPP, Evaluation exhaustive de début de sixième

Evaluations en seconde générale et technologique et en seconde professionnelle : des résultats supérieurs au niveau national

En seconde générale et technologique, Les élèves de l'académie de Toulouse obtiennent des scores supérieurs à la moyenne nationale : + 6 points en français et + 10 points en mathématiques.

L'écart est encore plus important dans le secteur public, avec + 8 points en français et + 13 points en mathématiques.

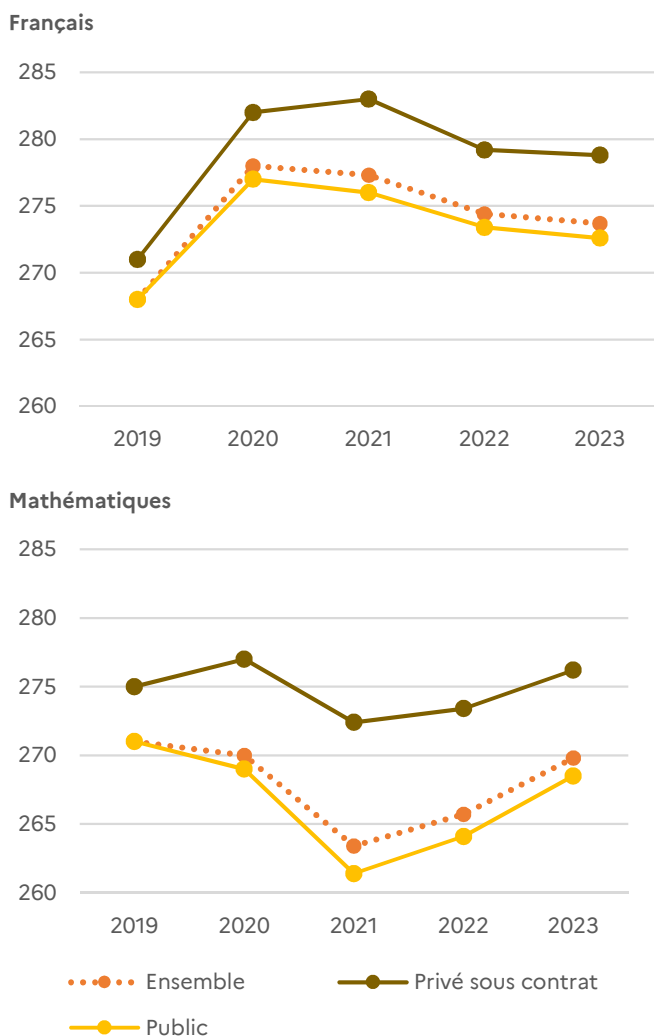
En seconde professionnelle, en français comme en mathématiques, les élèves de l'académie obtiennent de meilleurs résultats qu'au niveau national : + 6 points. L'écart est plus marqué dans le secteur public, avec + 7 points en français et + 8 points en mathématiques.

Des scores en français comparables à 2022 et une augmentation des scores en mathématiques

En seconde générale et technologique, le score moyen des élèves de l'académie est de 273,7 en français et 269,8 en mathématiques.

Par rapport à 2022, les résultats en mathématiques sont en augmentation (+ 4 points), retrouvant leur niveau d'avant la crise sanitaire (figure 6).

Figure 6. Evolution des scores moyens en français et en mathématiques par secteur de scolarisation en 2^{nde} GT

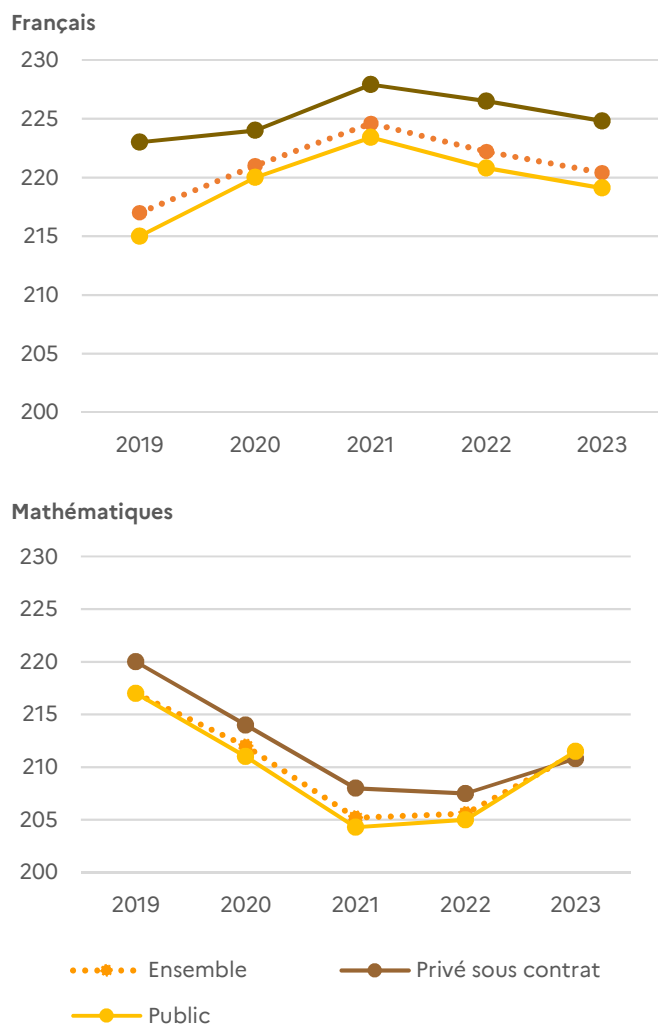


Champ : Seconde générale et technologique, secteurs public et privé
Source : MENJ-DEPP, Test de positionnement de début seconde

En seconde professionnelle, le score moyen est de 220,4 en français et 211,3 en mathématiques.

À l'instar des résultats de seconde générale et technologique, les scores en français sont comparables à ceux de 2022, alors que les scores en mathématiques augmentent (+ 6 points). Cette hausse est particulièrement marquée dans le secteur public (+ 7 points, figure 7).

Figure 7. Evolution des scores moyens en français et en mathématiques par secteur de scolarisation 2^{nde} professionnelle



Champ : Seconde professionnelle, secteurs public et privé
Source : MENJ-DEPP, Test de positionnement de début seconde

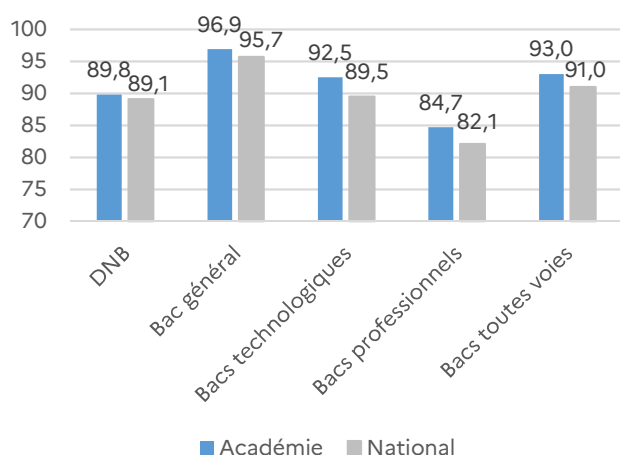
Les résultats aux examens

À la session de juillet 2023, les performances des candidats de l'académie, avec des taux de réussite de 89,8 % au diplôme national du brevet (DNB) et de 93,0 % pour le baccalauréat, sont supérieures aux moyennes nationales.

De meilleurs résultats dans l'académie qu'au niveau national

Les taux de réussite des candidats de l'académie sont supérieurs aux taux de réussite nationaux, avec un écart de 0,7 point pour le DNB et de 2 points pour le baccalauréat (figure 1). Si cette meilleure performance se retrouve dans les différentes voies du baccalauréat, elle est plus marquée dans la voie technologique, où les candidats de l'académie se distinguent particulièrement, avec 92,5 % de réussite contre 89,5 % au niveau national (+ 3 points), ainsi que dans la voie professionnelle avec 2,6 points de plus qu'au national.

Figure 1. Taux de réussite au DNB et au baccalauréat dans l'académie et en France (en %) – Session de juillet 2023



Source : MENJ-DEPP, Système d'information Cyclades

Champ : Tous candidats, tous ministères, hors bacs technologiques et professionnels agricoles - Session de juillet 2023 - Résultats provisoires à l'issue du 2nd groupe d'épreuves pour le baccalauréat - Les données nationales correspondent à la France métropolitaine + DROM

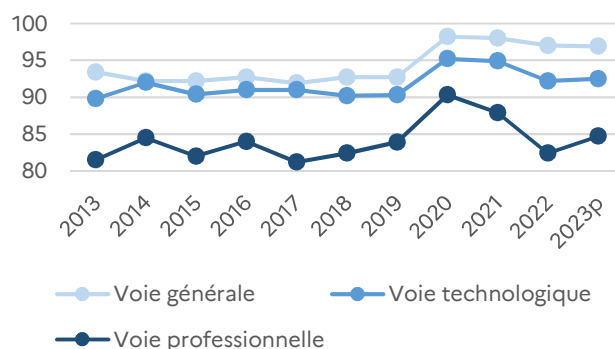
Une remontée des taux de réussite dans la voie professionnelle après une baisse notable lors de la session précédente

Par rapport à la session précédente, les taux de réussite en voie générale comme en voie technologique restent stables, à des niveaux supérieurs à ceux précédant la crise sanitaire et la réforme du baccalauréat (figure 2).

En revanche, le taux de réussite des bacs professionnels a progressé, après le net recul

constaté en 2022. Avec 84,7 % de reçus, cette voie obtient son meilleur taux depuis 2013, exception faite des deux sessions 2020 et 2021, marquées par des aménagements liés à la crise sanitaire.

Figure 2. Evolution du taux de réussite au baccalauréat dans l'académie selon la voie entre 2013 et 2023 (en %)



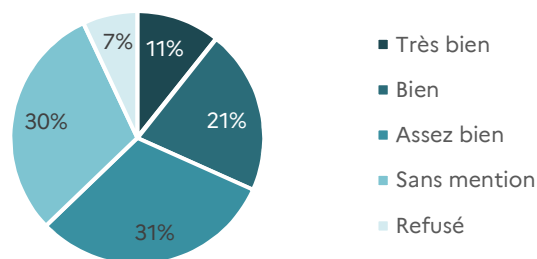
Source : Base Centrale de Pilotage (BCP)

Champ : Tous candidats, tous ministères, hors bacs technologiques et professionnels agricoles - Résultats définitifs de 2013 à 2022 - Résultats provisoires à l'issue du 2nd groupe pour la session de juillet 2023

Près des deux tiers des candidats au baccalauréat de l'académie obtiennent une mention

Au baccalauréat, 63 % des bacheliers de l'académie ont obtenu une mention. Près d'un tiers des candidats se voit décerner une mention « Bien » ou « Très bien » (figure 3).

Figure 3. Répartition des mentions au baccalauréat (en %)



Source : Direction des examens et concours du rectorat de Toulouse, Système d'information Cyclades

Champ : Académie de Toulouse - Tous candidats, tous ministères, hors bacs technologiques et professionnels agricoles - Résultats provisoires à l'issue du 2nd groupe - Session de juillet 2023

Figure 4. Taux de réussite (en %) et nombre de candidats au DNB et au baccalauréat à la session de juillet 2023 - Comparatifs avec la session de juillet 2022

		Taux de réussite			Candidats présents		
		Académie (en %)	Evolution académique (en points)	Evolution nationale (en points)	Académie	Evolution académique (en %)	Evolution nationale (en %)
DNB		89,8	+ 1,2	+ 1,4	36 398	+ 2,9	+ 1,5
Baccalauréat	Général	96,9	- 0,2	- 0,4	16 448	+ 3,4	+ 2,7
	Technologique	92,5	0	- 0,9	5 840	+ 2,5	+ 2,5
	Professionnel	84,7	+ 2,2	+ 0,3	7 559	+ 0,8	- 1,6
	Toutes voies	93	+ 0,5	- 0,2	29 847	+ 2,6	+ 1,5

Source : MENJ-DEPP, Système d'information Cyclades

Champ : Tous candidats, tous ministères, hors bacs technologiques et professionnels agricoles - Résultats provisoires - Sessions de juillet 2022 et 2023 - Résultats à l'issue du 2nd groupe d'épreuves pour le baccalauréat - Les données nationales correspondent à la France métropolitaine + DROM

Des taux de réussite en hausse au DNB et au baccalauréat par rapport à la session 2022

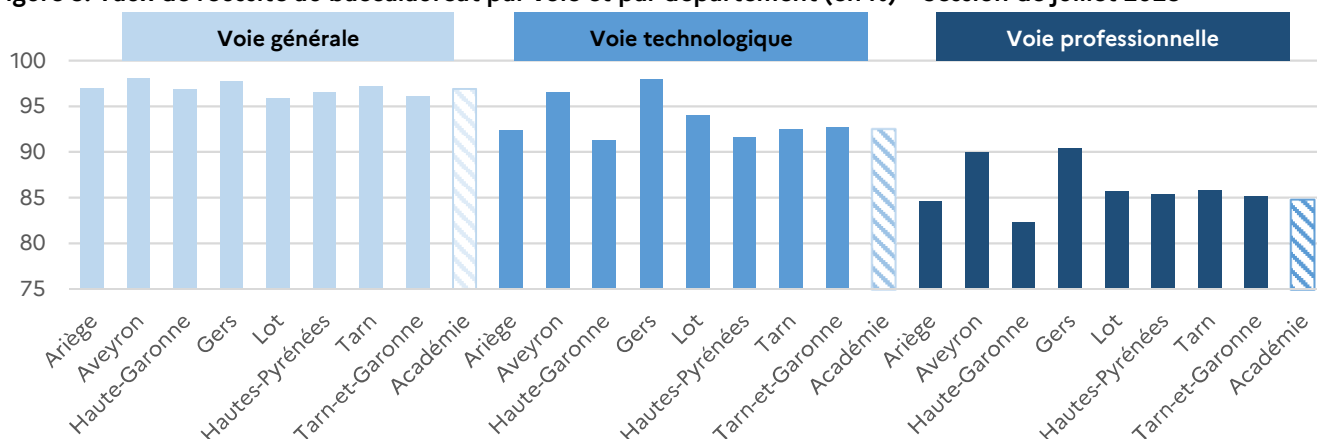
Comparativement à la session 2022, les résultats au DNB, en hausse, évoluent de façon similaire au niveau national (+ 1,2 point pour l'académie et + 1,4 point au national) (figure 4).

Au baccalauréat, les taux de réussite des candidats de l'académie suivent une évolution plus favorable qu'au plan national. Les résultats sont en hausse de 0,5 point alors qu'ils baissent de 0,2 point au national. Cette augmentation globale est portée par la voie professionnelle, qui est la seule à voir son taux de réussite progresser (+ 2,2 points dans l'académie contre + 0,3 point au national). Le taux de réussite des candidats de la voie technologique de l'académie est identique à celui de la session précédente.

Des taux de réussite au baccalauréat très contrastés selon les départements

La comparaison entre départements de l'académie montre des taux de réussite assez homogènes pour la voie générale du baccalauréat avec un écart maximal de 2,2 points (figure 5). En revanche, de nettes disparités apparaissent au niveau des voies technologiques et professionnelles. Ainsi, on relève 6,6 points d'écart entre la Haute-Garonne et le Gers en voie technologique et 8,1 points entre ces mêmes départements dans la voie professionnelle. Le Gers et l'Aveyron se distinguent quelle que soit la voie considérée, avec les taux de réussite les plus élevés.

Figure 5. Taux de réussite au baccalauréat par voie et par département (en %) – Session de juillet 2023



Source : Direction des examens et concours du rectorat de Toulouse, Système d'information Cyclades

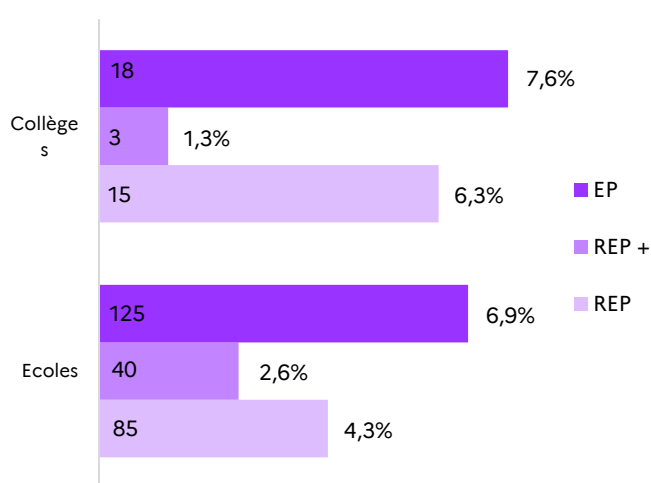
Champ : Tous candidats, tous ministères, hors bacs technologiques et professionnels agricoles - Résultats provisoires à l'issue du 2nd groupe - Session de juillet 2023

L'éducation prioritaire

À la rentrée 2023, plus de 24 800 élèves sont scolarisés en éducation prioritaire dans l'académie. L'éducation prioritaire⁴ concerne 7 % des écoliers et 8 % des collégiens du secteur public contre respectivement 21 % et 22 % en France métropolitaine.

Les réseaux REP accueillent 17 249 élèves (9 853 écoliers et 7 396 collégiens). L'ensemble des départements, à l'exception du Lot, dispose de tels réseaux. Les réseaux REP+ comptabilisent 43 établissements (6 046 écoliers et 1 550 collégiens) situés exclusivement dans la commune de Toulouse en Haute-Garonne (figure 1).

Figure 1. Nombre d'établissements et proportion d'élèves en éducation prioritaire à la rentrée 2023 (en %)



Source : constat de rentrée 1^{er} degré et 2nd degré public 2023
Lecture : 7,6 % des collégiens de l'académie sont scolarisés en éducation prioritaire (6,3 % en REP et 1,3 % en REP+)

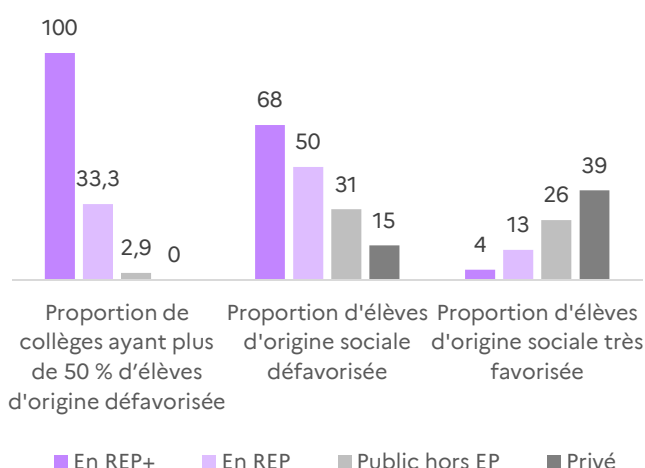
À l'instar de la baisse d'effectif global dans le 1^{er} degré, le nombre d'écoliers en éducation prioritaire diminue par rapport à 2022 : - 341 élèves. Dans le second degré, le nombre d'élèves scolarisés en éducation prioritaire diminue par rapport à la rentrée 2022 (- 66 élèves), mais dans une moindre mesure que dans le premier degré. L'ouverture des "collèges mixité" Guilhermy et Saint-Simon à Toulouse a modifié le périmètre de l'éducation prioritaire. La nouvelle sectorisation a ainsi induit une baisse du nombre d'élèves en éducation prioritaire dans le second degré : baisse de 216 élèves à la rentrée scolaire 2022 et de 66 élèves à la rentrée scolaire 2023.

Une plus forte concentration d'élèves défavorisés

La part des élèves d'origine sociale défavorisée est importante dans les collèges classés en REP+ et en REP, respectivement 68 % et 50 % des élèves sont concernés (figure 2).

La population d'élèves défavorisés est majoritaire (supérieure à 50 %) dans tous les collèges de REP+ et dans un collège de REP sur trois, contre seulement 3 % des collèges publics hors éducation prioritaire (figure 2).

Figure 2. Origine sociale des élèves au collège à la rentrée 2023 (en %)



Source : Base Centrale de Pilotage (BCP)

Des élèves scolarisés en éducation prioritaire plus souvent en difficulté scolaire, dès leur entrée en CP

Compte tenu du profil social des élèves, leurs résultats aux évaluations exhaustives sont très largement en-deçà du niveau moyen des autres élèves du secteur public. Ces écarts sont plus accentués en REP+ qu'en REP.

Dans le 1^{er} degré, ces écarts sont plus marqués en français qu'en mathématiques, ce qui n'est pas le cas au collège.

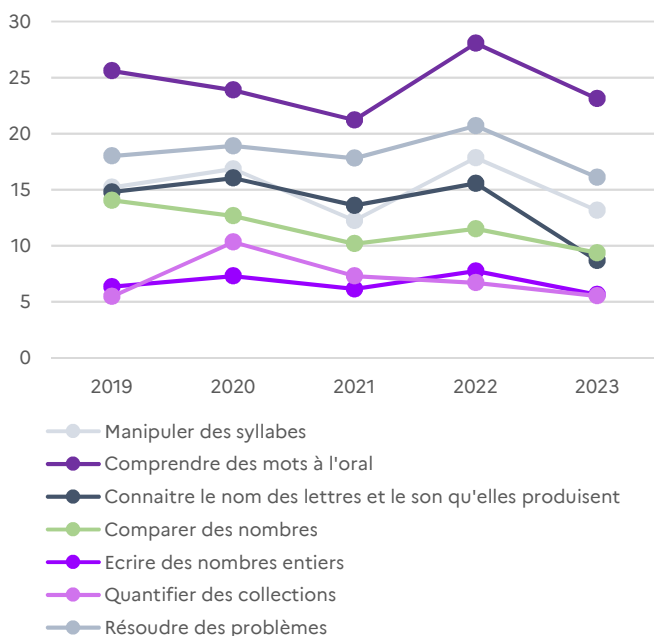
⁴ Il existe deux types de réseaux : les REP+, qui concernent les quartiers ou les secteurs isolés connaissant les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant ainsi des incidences fortes sur la réussite scolaire ; et les REP, qui concernent des quartiers plus mixtes socialement mais rencontrant des difficultés sociales plus significatives que celles des collèges et écoles situés hors éducation prioritaire.

En 2023, les écarts de résultat en CP se réduisent dans tous les domaines évalués

Entre les rentrées 2022 et 2023, les écarts avec les élèves du secteur public hors éducation prioritaire tendent à se réduire. Concernant la part d'élèves à besoin, on observe selon les domaines évalués une baisse des écarts de 1,2 à 6,9 points.

Le domaine qui cristallise le plus les difficultés des élèves de l'éducation prioritaire est *Comprendre des mots à l'oral*, même si les écarts se réduisent fortement entre 2022 et 2023 (- 5 points, *figure 3*). Sur les autres domaines, les baisses sont comprises entre 1,2 et 6,9 points pour le domaine *Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent*.

Figure 3. Écarts de performance⁵ entre les élèves scolarisés en REP et hors éducation prioritaire en CP



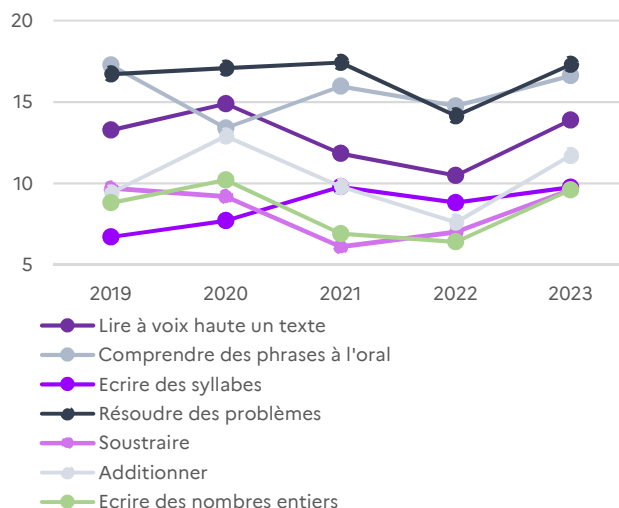
Champ : Secteur public.

Source : MENJ-DEPP, Repères CP-CE1 (domaines représentés non exhaustifs)

Inversement, au CE1, les écarts de performance ont tendance à augmenter

Après une diminution des écarts observée depuis 2019, les écarts de performance augmentent entre 2022 et 2023, de 1 à 4 points selon le domaine évalué (*figure 4*).

Figure 4. Écarts de performance entre les élèves scolarisés en REP et hors éducation prioritaire en CE1



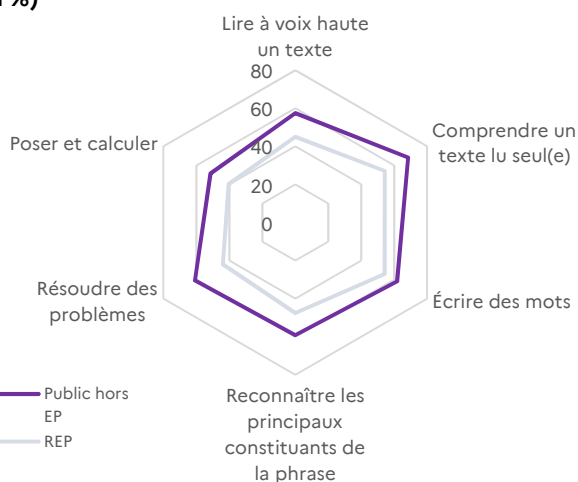
Champ : Secteur public.

Source : MENJ-DEPP, Repères CP-CE1 (domaines représentés non exhaustifs)

Les disparités de résultats selon le secteur de scolarisation se retrouvent à l'entrée en CM1

Les écarts entre la proportion d'élèves scolarisés en éducation prioritaire présentant une maîtrise satisfaisante et ceux scolarisés dans une école publique hors éducation prioritaire vont de 9 à 20 points selon le domaine évalué. L'écart le plus important est observé pour l'item du domaine de l'orthographe : *Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs* (- 20 points en défaveur des élèves scolarisés en REP).

Figure 5. Proportion d'élèves scolarisés en REP et hors éducation prioritaire présentant une maîtrise satisfaisante selon le domaine évalué à l'entrée en CM1 (en %)



Champ : Secteur public.

Source : MENJ-DEPP, Repères CP-CE1 (items représentés non exhaustifs)

⁵ L'écart de « performance » est mesuré par l'écart du taux d'élèves à besoin entre les deux secteurs de scolarisation

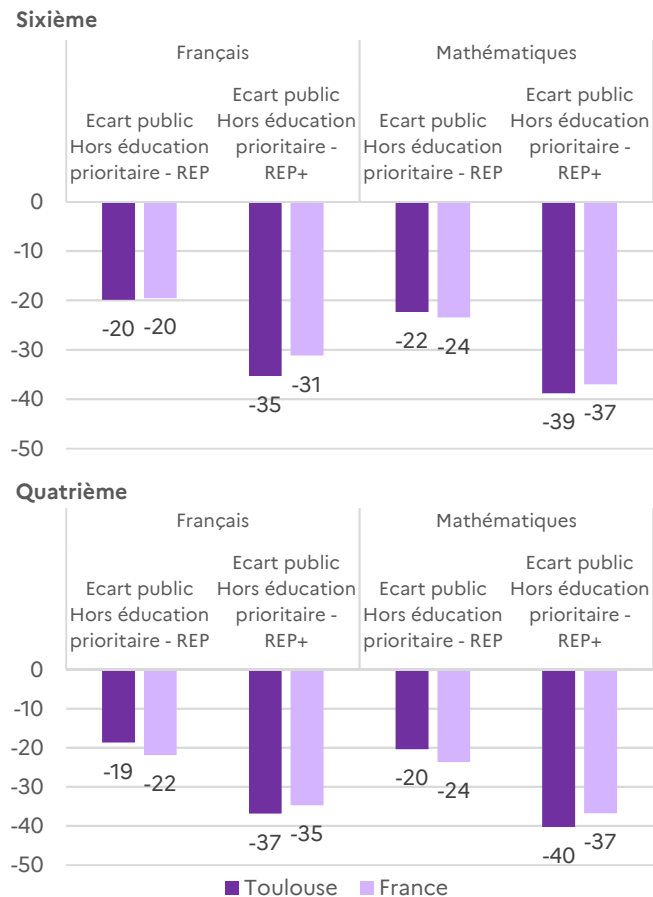
Des difficultés qui perdurent au collège

En sixième comme en quatrième, l'écart de score entre les élèves scolarisés dans le public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP est d'environ 20 points en français et en mathématiques (figure 6).

Cet écart est moins important au niveau académique qu'au national (jusqu'à 24 points en quatrième en mathématiques).

Les différences de scores entre le public hors éducation prioritaire et les établissements REP+ sont plus importants : entre 35 et 40 points. A noter, qu'en REP+, l'écart de score est plus important dans l'académie comparativement à celui constaté au national.

Figure 6. Ecarts de scores entre les élèves scolarisés dans le secteur public et en éducation prioritaire



Source : MENJ-DEPP, Evaluation exhaustive de début de sixième et de début de quatrième (DEPP)

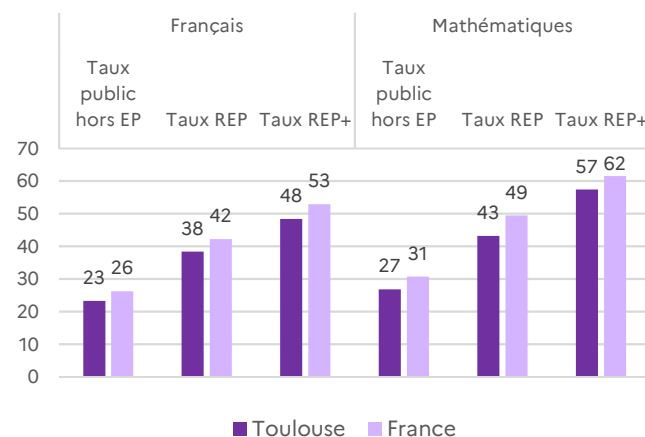
En sixième, alors que la proportion d'élèves à faible niveau est de 23 % en français dans le public hors EP (26 % au niveau national, figure 7), elle s'élève à 38 % en REP et 48 % en REP+ (respectivement 42 % et 53 % au niveau national).

De même en mathématiques, la proportion d'élèves à faible niveau est de 27 % dans le public hors EP (31 % au niveau national), et s'élève à 43 % en REP et 57 % en REP+ (respectivement 49 % et 62 % au niveau national).

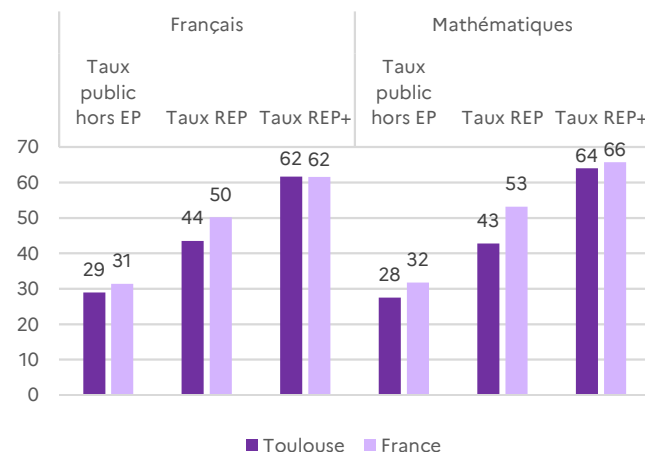
Comparativement à la sixième, la proportion d'élèves à faible niveau augmente en quatrième. Les résultats des collèges REP+ se dégradent. L'écart entre les résultats académiques et les résultats nationaux des collèges en REP+ se réduit en mathématiques et se résorbe en français. La part des élèves à faible niveau atteint 62 % en français en REP+ (+ 14 points par rapport à la proportion constatée en 6^{ème}).

Figure 7. Part d'élèves à faible niveau (groupes 1 et 2) (en %)

Sixième



Quatrième



Source : MENJ-DEPP, Evaluation exhaustive de début de sixième et de début de quatrième (DEPP)

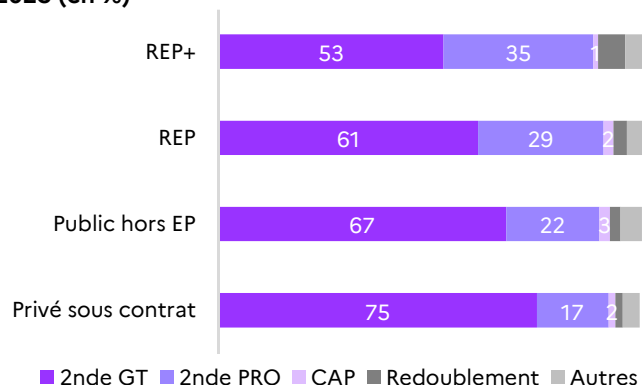
Des écarts importants dans l'obtention du DNB et dans l'orientation post-3^{ème}.

En 2022, 88,7 % des collégiens du secteur public hors EP ont obtenu le DNB. Le taux de réussite est moindre dans les collèges REP (81,3 %), et la différence est plus marquée encore dans les collèges REP+ (73,0 % d'admis).

Après la troisième, les élèves de REP+ et dans une moindre mesure les élèves de REP sont moins nombreux à poursuivre leur scolarité en seconde générale et technologique. Ils sont respectivement 53 % et 61 % des collégiens de ces établissements, contre 67 % pour les élèves du secteur public hors éducation prioritaire.

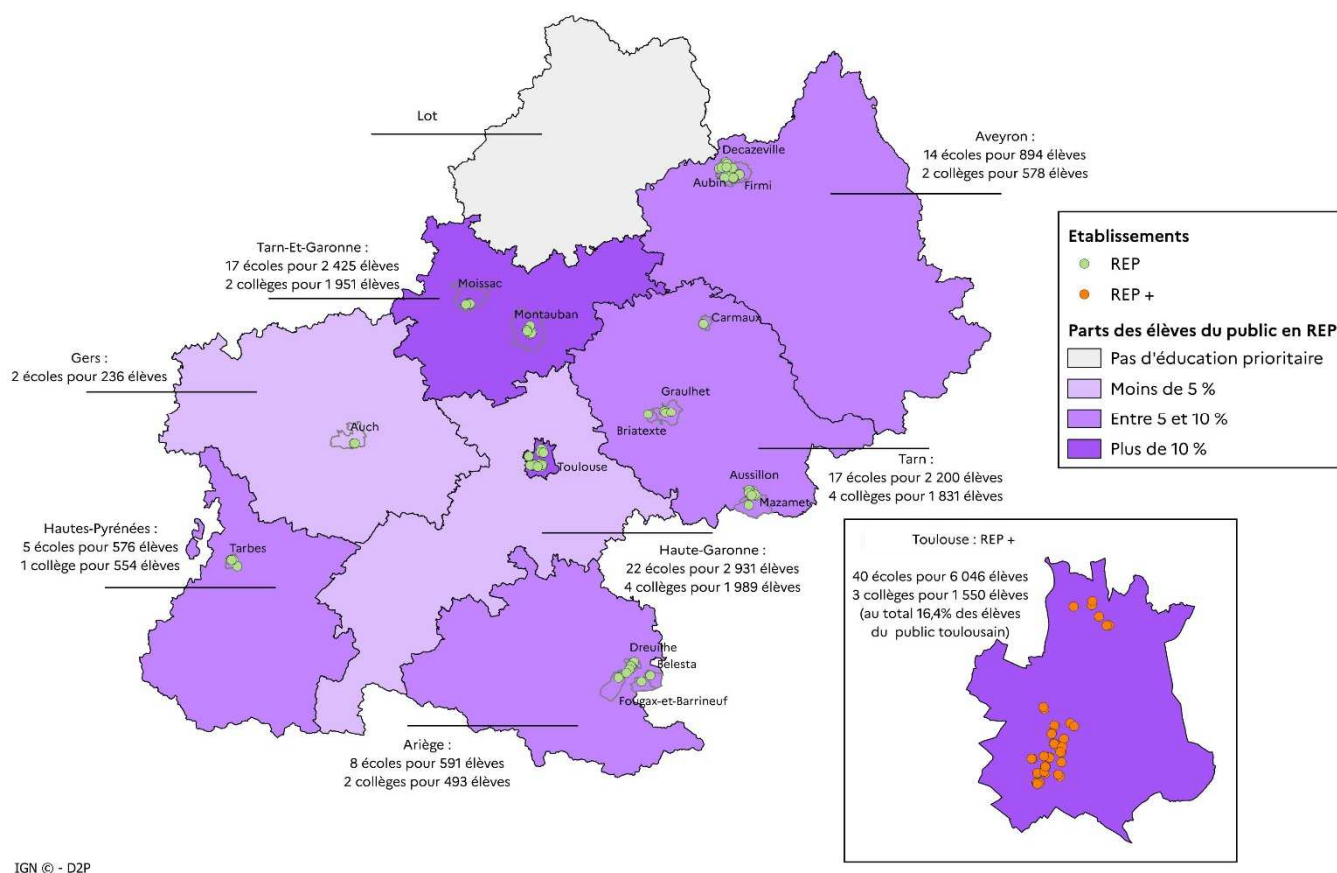
Les élèves de REP+ et de REP s'orientent davantage dans la voie professionnelle (figure 8).

Figure 8. Orientation après la troisième à la rentrée 2023 (en %)



Source : Archipel 2023

Figure 9. Carte des réseaux REP et REP+ dans l'académie de Toulouse à la rentrée 2023



Source : Archipel 2023

L'apprentissage

Au 31 décembre 2022, près de 40 600 apprentis sont formés dans l'académie⁶, soit une augmentation de + 15,3 % par rapport à 2021. Cette progression, moins soutenue que les années précédentes, demeure portée par la hausse des effectifs dans les formations du supérieur.

L'apprentissage poursuit sa progression dans l'académie mais de façon plus modérée

Au 31 décembre 2022, 40 585 apprentis sont formés dans l'académie. Avec une augmentation des effectifs de + 15,3 % par rapport à 2021, soit environ 5 400 apprentis supplémentaires, l'apprentissage poursuit sa progression mais de façon plus modérée (+ 29,6 % en 2021).

L'académie compte sur son territoire 329 sites de formation et 143 CFA⁷, essentiellement privés (figure 1). La Haute-Garonne concentre près de la moitié des sites de l'académie et les deux tiers des apprentis, suivie du Tarn avec 9,6 % des apprentis. L'Ariège reste le département accueillant le moins de jeunes en apprentissage.

Les effectifs sont en progression dans tous les départements, à l'exception du Gers où les effectifs sont en très légère baisse par rapport à 2021 (figure 2).

Le réseau de l'apprentissage public de l'académie de Toulouse est assuré par un CFA académique (2 454 apprentis) et le réseau des GRETA (842 apprentis), qui représentent 8,6 % de l'effectif académique.

La moitié des apprentis sont formés dans un établissement de type CFA. Les établissements de l'enseignement supérieur accueillent, quant à eux, un tiers des effectifs en apprentissage, une part en augmentation par rapport à 2021. Par ailleurs, moins d'un apprenti sur 10 (8,2 %) suit une formation dans un Etablissement Public Local d'Enseignement (EPLÉ).

Figure 1. Nombre de CFA, de sites de formation et d'apprentis par département en 2022

	CFA de rattachement	Sites de formation	Apprentis	Répartition des apprentis en %
Ariège	1	13	891	2,2
Aveyron	9	31	2 288	5,6
Haute-Garonne	95	171	27 341	67,4
Gers	7	16	1 195	2,9
Lot	3	11	1 049	2,6
Hautes-Pyrénées	7	21	2 167	5,3
Tarn	14	46	3 893	9,6
Tarn-et-Garonne	7	20	1 761	4,3
Académie	143	329	40 585	100,0

Source : données SIFA au 31/12/2022 - Base Centrale de Pilotage (BCP)

Champ : apprentis des sites de formation localisés dans l'académie

Lecture : 1 CFA et 13 sites de formation sont situés en Ariège, 891 apprentis suivent une formation dans ce département, soit 2,2 % des apprentis de l'académie.

Une croissance toujours soutenue par les formations du supérieur

L'apprentissage progresse à tous les niveaux de diplôme, cependant la dynamique continue d'être portée par les formations post-bac (niveaux de 5 à 7) avec 57,3 % des apprentis en 2022, soit 3 points de plus que l'année précédente (figure 2). Les

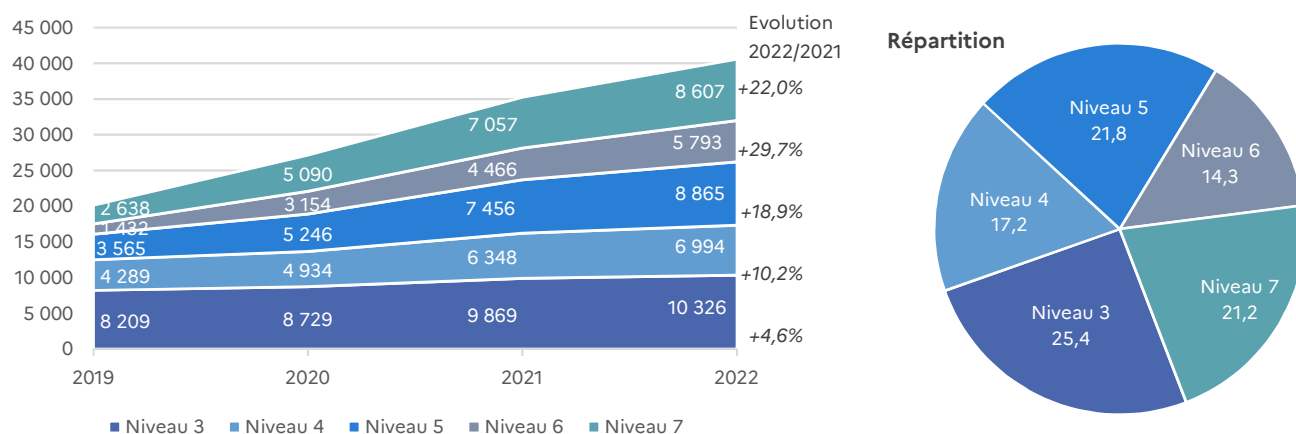
diplômes les plus préparés demeurent le CAP dans le secondaire (22,5 %) et le BTS dans le supérieur (18,4 %). Toutefois, par rapport à l'année précédente, la répartition des apprentis selon le type de diplôme évolue, les apprentis étant relativement moins attirés par les CAP (- 7 points depuis 2020) et davantage par les BTS et les autres diplômes de niveau master⁸.

⁶ Au moment de cette publication, seuls les chiffres au 31/12/2022 sont disponibles.

⁷ L'académie comptabilise 329 sites de formation dépendant de CFA implantés dans l'académie (143) et hors de l'académie (36)

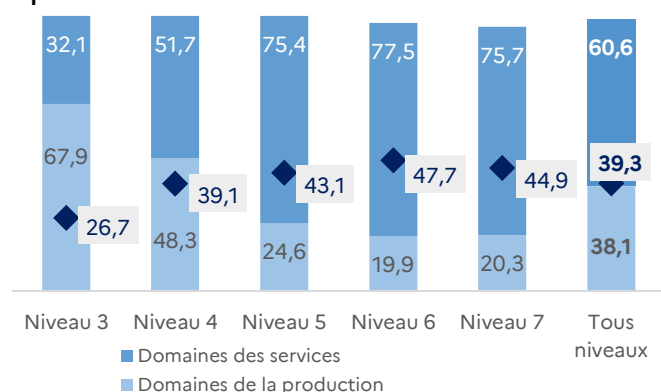
⁸ Essentiellement titres professionnels homologués (TH) et diplômes grade et visés master proposés par des CFA du secteur privé.

Figure 2. Évolution des effectifs d'apprentis selon le niveau de formation de 2019 à 2022 et répartition en 2022 (en %)



Source : données SIFA au 31/12 de 2019 à 2022 - Base Centrale de Pilotage (BCP)

Figure 3. Taux de féminisation et répartition des apprentis par domaine de spécialité* selon le niveau de diplôme en 2022



*Domaine disciplinaire peu représentatif non présenté (1% des apprentis) : lettres-arts, maths-sciences, sciences humaines-droit
 Source : données SIFA au 31/12/2022 - Base Centrale de Pilotage (BCP)
 Champ : apprentis des sites de formation localisés dans l'académie
 Lecture : 77,5% des apprentis qui préparent un diplôme de niveau 6 suivent une formation dans le domaine des services. Parmi les apprentis préparant un diplôme de ce niveau, 47,7% sont des filles.

Des apprentis tournés de plus en plus majoritairement vers les spécialités des services

Le domaine des services concentre la majorité des apprentis (60,6%) (figure 3), dont un tiers dans la filière *Echanges et gestion*⁹, et voit son attractivité augmenter de 4,5 points par rapport à 2021 au détriment du domaine de la production. Par ailleurs, plus le niveau de diplôme préparé est élevé, plus la part du domaine des services augmente : elle atteint ainsi 76% dans le supérieur, entraînant de fait la baisse de la part des spécialités de production.

⁹ Comprend principalement les filières Commerce-vente, Spécialités plurivalentes des échanges et gestion, Comptabilité-gestion, Finances-banque-assurances.
¹⁰ Comprend principalement les filières Santé, Coiffure-esthétique, Accueil-hôtellerie-tourisme.

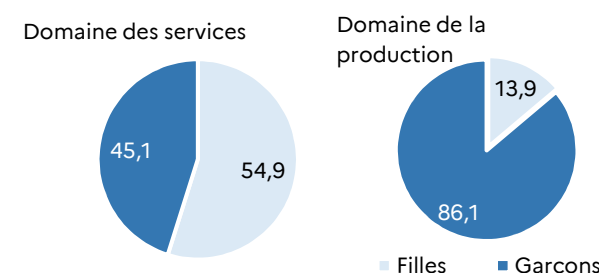
Les filles restent minoritaires dans l'apprentissage, elles sont surreprésentées dans le supérieur et les services

Avec une proportion de filles dans l'apprentissage qui atteint 39,3% en 2022, soit 1,6 point de plus qu'en 2021, la féminisation de l'apprentissage continue de progresser.

Les filles sont davantage présentes dans les formations du supérieur (44,9%), particulièrement pour les diplômes de niveau 6 où la parité est quasiment atteinte (47,7%) (figure 3).

Elles sont majoritaires dans le domaine des services (54,9%), que ce soit dans les *Services aux personnes*¹⁰ ou les *Echanges et gestion*¹¹, et restent très faiblement représentées dans les filières de la production (13,9%) (figure 4).

Figure 4. Répartition des apprentis selon le sexe par domaine de spécialité en 2022 (en %)



Source : données SIFA au 31/12/2022 - Base Centrale de Pilotage (BCP)
 Champ : apprentis des sites de formation localisés dans l'académie
 Lecture : En 2022, 54,9% des apprentis dans le domaine des services sont des filles.

¹¹ Comprend principalement les filières Commerce-vente, Spécialités plurivalentes des échanges et gestion, Comptabilité-gestion, Finances-banque-assurances.

L'enseignement supérieur

Avec 5 % du contingent national, Toulouse fait partie des académies formant le plus grand nombre d'étudiants, après l'Île-de-France (Paris, Versailles et Créteil), Lyon et Lille. À la rentrée universitaire 2022, l'académie de Toulouse accueillait plus de 145 000 étudiants, ce qui dénote un léger recul de l'enseignement supérieur dans l'académie¹².

Figure 1. Effectifs des étudiants de 2020 à 2022 et évolution par rapport à 2021

	2020	2021	2022	Évolution 2022/2021	
				En effectif	En %
Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE)	4 187	3 826	3 699	- 127	- 3,3
Sections de Techniciens Supérieurs (STS)	13 547	18 862	18 438	- 424	- 2,2
Universités	86 446	83 809	79 425	- 4 384	- 5,2
<i>Dont BUT¹³</i>	6 628	6 346	5 861	-485	- 7,6
Formations d'ingénieurs	11 749	12 052	12 430	+ 378	+ 3,1
Ecoles de commerce, gestion et vente	8 992	9 934	10 262	+ 328	+ 3,3
Autres écoles et formations	18 294	18 199	21 297	+ 3 098	+ 17,0
ENSEMBLE DES ÉTUDIANTS	142 766	146 229	145 082	- 1 147	- 1,0

Source : Fichier synthèse du supérieur SIES-MESRI 2022-2023

Bien qu'en léger retrait en 2022 par rapport à 2021 (figure 1), les effectifs étudiants de l'académie de Toulouse ont globalement augmenté pendant ces dix dernières années.

La baisse du nombre d'inscrits en université en 2022 n'est pas totalement compensée par l'accroissement des étudiants se formant dans une école d'ingénieurs, de commerce et dans les autres écoles. C'était déjà le cas en 2021.

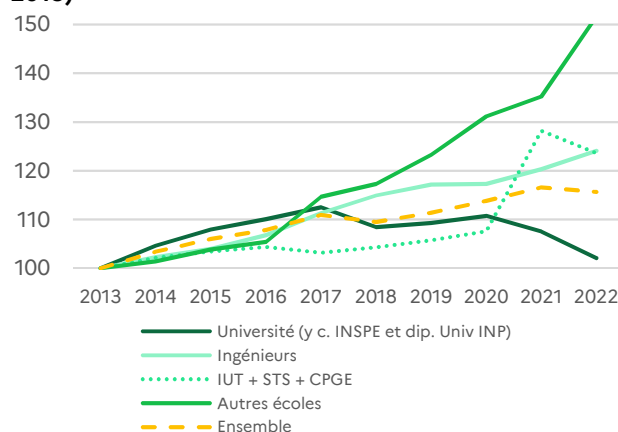
Sur les dix dernières années, les étudiants en université représentent le plus grand contingent (ils sont 79 400 étudiants en 2022), ainsi que ceux inscrits dans une formation courte de 2 ou 3 ans après le baccalauréat (CPGE, STS et BUT) : ils sont près de 28 000 en 2022.

Toutefois, la progression du nombre d'étudiants dans les écoles s'est accentuée, (près de 32 000 inscrits en 2022 dans les écoles d'ingénieurs, de commerce, et autres écoles) tandis que la dynamique des inscrits dans une formation courte est en repli¹⁴. Les formations d'ingénieurs ont en

outre une dynamique de croissance continue et permanente.

C'est aussi le cas des « autres écoles » qui regroupent une large majorité d'écoles privées (entre 80 et 90% des effectifs de cette catégorie), comme les écoles de commerce, les écoles administratives et juridiques ou les écoles d'architecture et artistiques (figure 2).

Figure 2. Evolution des effectifs d'étudiants (base 100 en 2013)

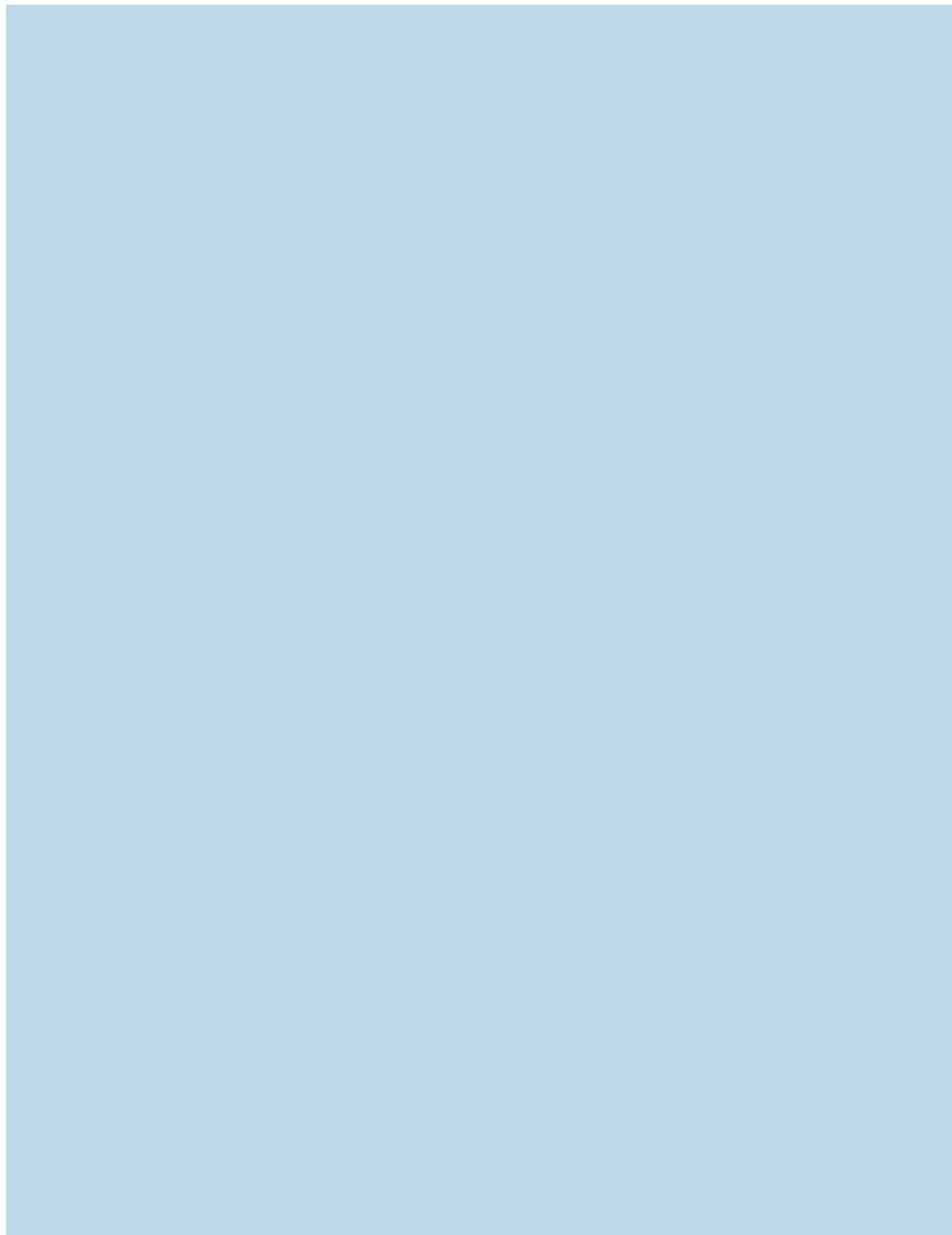


Source : Fichier synthèse du supérieur SIES-MESRI 2013 à 2022

¹² Au moment de cette publication, seuls les chiffres de 2022 sont disponibles.

¹³ Depuis la rentrée 2021, le DUT a été remplacé par le BUT (Bachelor Universitaire de Technologie).

¹⁴ La forte évolution des effectifs inscrits en CPGE, STS et DUT est directement imputable à la prise en compte des apprentis inscrits en STS à partir de 2021, alors qu'ils ne l'étaient pas auparavant.



Publication réalisée par : Cécile Enikeff, Maëva Iguacel-Lisa, Damien Joubert, Christelle Latorre, Lydie Grosbois, Nabil Mounchit, Béatrice Moutin, Delphine Perelmuter, Sylvie Quiblier

Directeur de la publication : Mostafa Fourar, recteur de l'académie de Toulouse

© Copyright 2023 - Rectorat de l'académie de Toulouse - Direction de la Prospective et de la Performance